

**THESE**  
  
**pour le**  
  
**DIPLÔME D'ETAT**  
  
**DE DOCTEUR EN PHARMACIE**

**par**

**Aurélie RENARD**

*Présentée et soutenue publiquement le 21 décembre 2006*

**L'HERBIER TONNELIER (1789) :  
Etude de la classification de Tournefort et des plantes des  
sept premières classes**

**Président :** M. Yves-François POUCHUS, Professeur de Botanique et de Mycologie, Nantes

**Membres du jury :** M. Olivier GROVEL, Maître de Conférences en Pharmacognosie  
Mme Marie-Laure GUERIN, Attachée de Conservation du Patrimoine, Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes  
Mme Françoise NATY, docteur en Pharmacie, Le Pellerin

# Table des matières

INTRODUCTION	18
1ERE PARTIE : L'HERBIER TONNELIER ET LA CLASSIFICATION DE TOURNEFORT	19
1) Introduction	20
2) L'herbier Tonnelier	
2.1) Réalisation de l'herbier	20
2.2) Structure de l'herbier	21
2.3) Conservation de l'herbier	22
3) Etude de la classification de Tournefort	23
3.1) Joseph Pitton de Tournefort	23
3.2) Bases de la classification	24
3.3) La classification	25
3.3.1) Les classes	25
3.3.2) Les sections	29
3.3.3) Les genres	30
3.3.4) Les espèces	31
4) La classification de l'herbier Tonnelier	32
4.1) Le choix de la classification	32
4.2) Rappel sur la classification de Linné	32
5) Conclusion	33
2EME PARTIE : ETUDE DES PLANTES DES SEPT	34

## PREMIERES CLASSES

<b>Introduction</b>	35
<b>Classe 1 :</b>	36
Fleurs monopétales campaniformes : herbes et sous-arbrisseaux dont la fleur est d'un seul pétale régulier semblable en quelque sorte à une cloche, un bassin ou un godet : Les campaniformes.	
<u>Section 1 :</u>	37
Herbes à fleurs campaniformes dont le pistil devient un fruit mou assez gros.	
La mandragore	38
<u>Section 2 :</u>	39
Herbes à fleurs en cloche ou en grelot dont le pistil devient un fruit mou assez petit.	
Le muguet	40
Le sceau de Salomon	41
Le houx frelon	42
<u>Section 3 :</u>	43
Herbes à fleurs monopétales campaniformes dont le pistil se change en un fruit sec à une ou plusieurs capsules.	
L'épurga	44
L'ésule	45
<u>Section 4 :</u>	46
Herbes à fleurs monopétales campaniformes à une seule semence.	
La rhubarbe	47
Le rhapontic	48
<u>Section 5 :</u>	49
Herbes à fleurs monopétales campaniformes, dont le fruit est fait en forme de gaine.	
La scammonée de Montpellier	50
<u>Section 6 :</u>	51
Herbes à fleurs monopétales campaniformes dans laquelle les filets d'étamines, réunis par le bas en forme de cylindres, forment un tuyau au travers duquel s'élève le pistil qui devient un fruit multicapsulaire.	
La grande mauve	52
La guimauve ordinaire	53
L'alcée	54
La ketmie	55
Le coton	56
<u>Section 7 :</u>	57

Herbes à fleurs monopétales campaniformes, dont le calice devient un fruit charnu dans presque tous les genres.

Le concombre ordinaire 58

La citrouille 59

La coloquinte ordinaire 60

Le melon d'eau 61

Section 8 : 62

Herbes à fleurs monopétales campaniformes, en godet, dont le calice devient un fruit à deux pièces attachées au même endroit.

Section 9 : 63

Herbes à fleurs monopétales campaniformes, en godet, dont le calice devient un fruit composé de deux pièces adhérentes par leur base.

La croisette velue 64

**Classe 2 :** 65

Herbes à fleurs d'une feuille régulière, semblable à quelque manière à un entonnoir, à une soucoupe, ou à une rosette : Les infundibuliformes

Section 1 : 66

Herbes à fleurs monopétales infundibuliformes, dont le pistil devient un fruit.

Le ményanthe 67

Le tabac 68

La jusquiame noire 69

La pomme épineuse 71

La petite pervenche 72

La grande pervenche 72

Section 2 : 73

Herbes à fleurs monopétales, en soucoupe ou en rosette, et dont le pistil devient le fruit.

La primevère 74

Le grand plantain 75

Section 3 : 76

Herbes à fleurs monopétales, infundibuliformes, et dont le calice devient le fruit ou l'enveloppe du fruit.

La grande valériane 77

La petite valériane 77

La mâche 78

Section 4 : 79

Herbes à fleurs en entonnoir, en bassin ou en molette, dont le pistil est composé de quatre embryons qui deviennent autant de semences renfermées dans le calice de la fleur.

La bourrache	80
La vipérine	81
La pulmonaire	82
Le grémil	83
La consoude	84
La cynoglosse	85

Section 5 : 86

Herbes à fleurs infundibuliformes, dont le pistil se change en une seule semence.

La dentelaire	87
---------------	----

Section 6 : 88

Herbes à fleurs monopétales, infundibuliformes, dont le pistil devient un fruit dur et sec.

Le mouron rouge	89
La véronique officinale	90
La valériane grecque	91
Le bouillon blanc	92
L'herbe aux mites	94

Section 7 : 95

Herbes à fleurs en rosette, ou en godet, dont le pistil devient un fruit mou ou charnu.

La morelle noire	96
La pomme d'amour	97
Le coqueret	98

**Classe 3 :** 99

Herbes et sous arbrisseaux à fleurs monopétales anomales ou irrégulières, nommées personnées ou fleurs en masque. Leurs semences sont renfermées dans une capsule.

Section 1 : 100

Herbes à fleurs monopétales irrégulières en forme de cornets, d'oreilles ou de capuchons, dont les fruits sont attachés au bas du pistil.

Le pied de veau	101
-----------------	-----

Section 2 : 102

Herbes à fleurs en tuyau irrégulières, coupettes ou languettes, dont le calice devient un fruit.

L'aristoloche clématite	103
-------------------------	-----

**Classe 4 :** 104

Herbes et sous arbrisseaux à fleurs monopétales irrégulières, nommées labiées ou fleurs en gueule.

Section 1 : 105

Herbes à fleurs monopétales irrégulières, labiées dont la lèvre supérieure est en casque ou en faucille.

Le phlomis 106

L'hormin 107

La grande sauge 108

La brunelle 109

Section 2 : 110

Herbes à fleurs monopétales, irrégulières, labiées, dont la lèvre supérieure est creusée en cuilleron.

L'ortie blanche 111

L'ortie morte 112

L'agripaume 113

La mélisse des Moluques 114

La menthe frisée 115

Le pouliot. 116

Section 3 : 117

Herbes à fleurs monopétales, irrégulières, labiées, dont la lèvre supérieure est retroussée.

La crapaudine 118

La mélisse 119

Le lierre terrestre 120

Le romarin 121

Le thym 122

La sarriette 123

La lavande femelle 124

L'origan sauvage 125

Le dictame de Crète 126

La marjolaine 127

La verveine 128

L'hysope 129

L'herbe aux chats 130

Section 4 : 131

Herbes à fleurs en gueule qui n'ont qu'une seule lèvre.

La germandrée petit chêne 132

La petite consoude 133

**Classe 5** : 134

Herbes et sous arbrisseaux à fleurs polypétales, régulières composées de quatre pétales en croix nommées Cruciformes.

<u>Section 1 :</u>	135
Herbes à fleurs polypétales, régulières, cruciformes dont le pistil devient un fruit assez court qui n'a qu'une seule cavité.	
Le pastel	136
<u>Section 2 :</u>	137
Herbes qui ont des fleurs en croix, dont le pistil devient un fruit assez court partagé en deux loges par une cloison mitoyenne, posée de travers par rapport à la situation des panneaux du fruit.	
L'herbe aux cuillères	138
Le grand raifort	139
<u>Section 3 :</u>	140
Herbes à fleurs polypétales, régulières, cruciformes, dont le pistil devient un fruit divisé en deux loges par une cloison mitoyenne et parallèle aux panneaux du fruit.	
<u>Section 4 :</u>	141
Herbes à fleurs polypétales, régulières, cruciformes, dont le pistil devient une silique divisée dans sa longueur en deux loges par une cloison mitoyenne.	
Le chou pommé blanc	142
L'alliaire	143
La moutarde de Sénevé	144
La moutarde blanche	145
Le vélar	146
<u>Section 5 :</u>	147
Herbes à fleurs polypétales, régulières, cruciformes, dont le pistil devient une gousse articulée et divisée en travers en plusieurs loges.	
<u>Section 6 :</u>	148
Herbes qui ont les fleurs en croix, dont le pistil devient une silique uniloculaire.	
La chélidoine	149
<u>Section 7 :</u>	150
Herbes à fleurs polypétales, régulières, dont le pistil devient un fruit multiloculaire ou divisé en trois ou quatre cellules.	
<u>Section 8 :</u>	151
Herbes à fleurs polypétales, régulières, cruciformes, dont le pistil se change en plusieurs semences ramassées en tête.	
<u>Section 9 :</u>	152
Herbes à fleurs polypétales, régulières, cruciformes, dont le pistil devient un fruit mou.	
<b>Classe 6 :</b>	153

Herbes et sous arbrisseaux à fleurs polypétales, régulières composées d'un nombre indéterminé de pétales, disposées en forme de roses, nommées rosacées.

<u>Section 1 :</u>	154
Herbes à fleurs polypétales, régulières, rosacées, dont le pistil devient un fruit uni capsulaire qui s'ouvre transversalement en deux parties.	
<u>Section 2 :</u>	155
Herbes à fleurs en rose, dont le pistil ou le calice devient un fruit assez gros qui n'a qu'une seule cavité.	
Le coquelicot	156
La fleur de la passion	157
<u>Section 3 :</u>	158
Herbes à fleurs en rose, dont le pistil ou le calice devient un fruit divisé en deux loges.	
Le geum	159
La salicaire	160
<u>Section 4 :</u>	161
Herbes à fleurs polypétales, régulières, rosacées, dont le pistil devient un fruit divisé en cellules.	
Le millepertuis	162
La rue des jardins	163
Le nénuphar blanc	164
<u>Section 5 :</u>	165
Herbes à fleurs polypétales, régulières, rosacées, dont le pistil devient un fruit qui dans son épaisseur renferme plusieurs semences.	
<u>Section 6 :</u>	166
Herbes à fleurs polypétales, régulières, rosacées, dont le pistil devient un fruit formé de plusieurs capsules.	
La reine des prés	167
L'herbe à robert	168
L'hellébore noir	169
La pivoine	170
<u>Section 7 :</u>	171
Herbes à fleurs polypétales, régulières, rosacées, dont le pistil est composé de plusieurs semences disposées en manière de tête.	
La pulsatile	172
La petite chélidoine	173
L'hépatique	174
La filipendule	175
La clématite	176
Le fraisier	177
Le quintefeuille	178
<u>Section 8 :</u>	179

Herbes à fleurs polypétales, régulières, rosacées, dont le pistil ou le calice deviennent des fruits mous.	
Le raisin d'Amérique	180
L'asperge	181
<u>Section 9 :</u>	182
Herbes à fleurs polypétales, régulières, rosacées, dont le calice devient un fruit sec.	
Le cumin sauvage	183
L'aigremoine	184
<b>Classe 7 :</b>	185
Herbes et sous arbrisseaux à fleurs simples, polypétales, régulières, rosacées et disposées en parasol ou en ombelle, appelées Ombellifères.	
<u>Section 1 :</u>	186
Herbes à fleurs en parasol soutenues par des rayons, dont le calice devient un fruit composé de deux petites semences striées ou cannelées.	
L'ammi	187
Le persil	188
Le carvi	189
<u>Section 2 :</u>	190
Herbes à fleurs en parasol soutenues par des rayons, dont le calice change en deux petites semences oblongues et un peu épaisses.	
Le fenouil	191
L'angélique	192
<u>Section 3 :</u>	193
Herbes à fleurs rosacées, en ombelle, soutenues par des rayons, dont le calice devient un fruit arrondi, un peu épais et de médiocre grosseur.	
La coriandre	194
<u>Section 4 :</u>	195
Herbes à fleurs en parasol soutenues par des rayons, dont le calice devient deux semences ovales aplaties de petite taille.	
L'impératoire	196
<u>Section 5 :</u>	197
Herbes à fleurs en parasol soutenues par des rayons, dont le calice devient un fruit à deux graines ovales, plates d'une grandeur considérable.	
La berce	198
<u>Section 6 :</u>	199
Herbes à fleurs rosacées, en ombelle, soutenues par des rayons, dont le calice se change en deux semences assez grandes et profondément cannelées.	
<u>Section 7 :</u>	200

Herbes à fleurs en parasol soutenues par des rayons, dont le calice devient un fruit à deux graines enveloppées d'une matière spongieuse.

Section 8 : 201

Herbes à fleurs en parasol soutenues par des rayons, dont le calice devient un fruit à deux graines terminées par une longue queue.

Section 9 : 202

Herbes à fleurs en parasol ramassées en manière de tête, dont les fleurs ne sont pas soutenues par un rayon.

**Conclusion** 203

CONCLUSION 204

# Lexique

**Abortif** : se dit d'un produit qui provoque l'avortement.

**Adoucissant** : qui a un effet apaisant qui combat l'inflammation.

**Alcaloïdes** : substance azotée de structure variable, généralement douée d'une activité physiologique intense. Les alcaloïdes sont souvent toxiques à dose moyenne, mais certains sont utilisés en thérapeutique à faibles doses.

**Analgésique** : qui diminue la sensibilité à la douleur.

**Anomale** : qui s'écarte de la normale, de la règle générale.

**Antihystérique** : qui fait régresser les excès de folie.

**Antiseptique** : qui arrête ou ralentit la pullulation des microbes pathogènes.

**Antispasmodique** : qui calme les spasmes et les crampes.

**Apéritif** : qui ouvre l'appétit.

**Apoplexie** : brusque perte de connaissance, due le plus souvent à une hémorragie cérébrale.

**Astringent** : qui resserre les tissus.

**Atonie** : caractère de ce qui est atone, manque de force, de vitalité.

**Béchuque** : qui calme la toux.

**Cachexie** : état d'affaiblissement, d'amaigrissement extrême du corps, constituant la phase terminale de certaines maladies ou infections chroniques.

**Carminatif** : qui aide à expulser les gaz intestinaux.

**Cataplasme** : préparation pâteuse à base de farine, de lin, de fécule, ou de poudres diverses étalées sur un linge et destinées à être appliquée sur la peau d'une région douloureuse ou inflammatoire.

**Catarrhe** : inflammation aigue ou chronique des muqueuses, avec hypersécrétion.

**Céphalique** : qui calme les maux de tête.

**Chlorose** : anémie par manque de fer caractérisée par une pâleur verdâtre de la peau.

**Cholagogue** : qui active l'écoulement de la bile contenue dans la vésicule.

**Cholérétique** : qui augmente la sécrétion de la bile.

**Cordial** : qui reconforte le cœur.

**Dépuratif** : qui favorise l'élimination des toxines de l'organisme.

**Détersif** : qui nettoie les plaies.

**Diaphorétique et sudorifique** : qui active la transpiration.

**Diurétique** : qui favorise la production de l'urine.

**Drastique** : se dit d'un purgatif très énergétique.

**Dysenterie** : maladie infectieuse ou parasitaire, provoquant une diarrhée douloureuse avec pertes de sang.

**Eclampsie** : crise convulsive, souvent suivie de coma, frappant les femmes enceintes.

**Emétique** : qui fait vomir.

**Emménagogue** : qui régularise ou provoque le flux menstruel.

**Emollient** : qui calme l'inflammation et adoucit localement.

**Expectorant** : qui favorise l'expulsion des sécrétions pulmonaires.

**Eupeptique** : se dit d'un médicament qui améliore la digestion.

**Fébrifuge** : qui fait tomber la fièvre.

**Fièvre quarte** : fièvres paludéennes, intermittentes dont les accès reviennent tous les trois jours.

**Galactagogue** : qui favorise la sécrétion du lait.

**Hépatotoxique** : qui est nocif pour le foie.

**Hydropisie** : accumulation pathologique de sérosité dans une partie du corps notamment dans l'abdomen.

**Incisive** : qui a une action détergente (sur les plaies nécrotiques ou les ulcères).

**Ischémie** : interruption de l'irrigation sanguine d'un organe, d'un tissu.

**Masticatoire** : substance que l'on mâche, sans l'avaler, pour exciter la sécrétion de la salive.

**Métrorragie** : hémorragie utérine.

**Modificatif** : qui modifie.

**Mucilage** : substance végétale capable de gonfler au contact de l'eau en prenant une consistance visqueuse, ce qui lui donne des propriétés épaississantes, adhésives et adoucissantes.

**Mydriase** : dilatation de la pupille.

**Paresthésie** : trouble de la sensibilité marqué par des fourmillements.

**Phlegmon** : inflammation du tissu conjonctif évoluant ou non vers la formation d'un abcès particulièrement grave chez les diabétiques.

**Phthisie** : forme particulièrement grave de la tuberculose.

**Purgatif** : qui stimule les évacuations intestinales, fortement laxatives.

**Résolutif** : qui diminue l'engorgement et l'inflammation des tissus.

**Révulsif** : qui provoque un afflux sanguin à l'endroit où il est appliqué et réchauffe ainsi la peau.

**Rhizome** : tige souterraine horizontale, différant d'une racine par sa structure et sa fonction. Il porte des racines adventives.

**Rubéfiant** : qui détermine par application sur la peau une congestion intense et passagère, produisant une rougeur.

**Sialagogue** : se dit d'une substance qui augmente la production de salive.

**Sinapisme** : cataplasme à base de farine de moutarde noire.

**Squirres** : tumeur maligne caractérisée par sa dureté.

**Sternutatoire** : qui provoque l'éternuement.

**Stomachique** : se dit de médicaments pour l'estomac.

**Ténésme** : tension douloureuse et brûlure produites par l'irritation et la contraction du sphincter anal ou vésical.

**Tonique** : qui fortifie et stimule les forces de l'organisme.

**Vésicatoire** : se dit d'un médicament externe qui fait apparaître des vésicules sur la peau.

**Vulnérable**: qui aide à la cicatrisation des hémorragies en interne et des blessures et des plaies en externe.

Liste des figures

Figure 1 : observation de l'épurgé. Planche 7.	21
Figure 2 : plantes de la planche 6.	21
Figure 3 : Classe 1. Planche 4.	27
Figure 4 : la coloquinte. Planche 30.	28
Figure 5 : section 1. Planche 4.	29
Figure 6 : la mandragore. Planche 5.	38
Figure 7 : le muguet. Planche 6.	40
Figure 8 : le sceau de Salomon. Planche 6.	41
Figure 9 : l'épurgé. Planche 12.	44
Figure 10 : l'ésule. Planche 12.	45
Figure 11 : la rhubarbe. Planche 14.	47
Figure 12 : le rhapontic. Planche 16.	48
Figure 13 : la scammonée de Montpellier. Planche 18	50
Figure 14 : la grande mauve. Planche 20.	52
Figure 15 : la guimauve ordinaire. Planche 24.	53
Figure 16 : l'alcée. Planche 24.	54
Figure 17 : la ketmie. Planche 26.	55
Figure 18 : le coton. Planche 26.	56
Figure 19 : le concombre ordinaire. Planche 29.	58
Figure 20 : la citrouille. Planche 29.	59
Figure 21 : la coloquinte ordinaire. Planche 30.	60
Figure 22 : le melon d'eau. Planche 30.	61
Figure 23 : la croisette velue. Planche 34.	64
Figure 24 : le ményanthe. Planche 37.	67
Figure 25 : le tabac. Planche 37.	68
Figure 26 : la jusquiame noire. Planche 38.	69
Figure 27 : la pomme épineuse. Planche 38.	71
Figure 28 : la grande et la petite pervenche. Planche 39.	72
Figure 29 : la primevère. Planche 41.	74
Figure 30 : le grand plantain. Planche 41.	75
Figure 31 : la grande et la petite valériane. Planche 43 et 44.	77
Figure 32 : la mâche. Planche 44.	78
Figure 33 : la bourrache. Planche 44.	80
Figure 34 : la vipérine. Planche 45.	81
Figure 35 : la pulmonaire. Planche 46.	82
Figure 36 : le grémil. Planche 46.	83
Figure 37 : la cynoglosse. Planche 47.	85
Figure 38 : la dentelaire. Planche 48.	87
Figure 39 : le mouron rouge. Planche 49.	89
Figure 40 : la véronique officinale. Planche 49.	90
Figure 41 : la valériane grecque. Planche 50.	91
Figure 42 : le bouillon blanc. Planche 51.	92

Figure 43 : l'herbe aux mites. Planche 51.	94
Figure 44 : la morelle noire. Planche 51.	96
Figure 45 : la pomme épineuse. Planche 52.	97
Figure 46 : le coqueret. Planche 52.	98
Figure 47 : le pied de veau. Planche 54.	101
Figure 48 : l'aristoloche clématite. Planche 54.	103
Figure 49 : le phlomis. Planche 60.	106
Figure 50 : l'hormin. Planche 60.	107
Figure 51 : la grande sauge. Planche 61.	108
Figure 52 : la brunelle. Planche 62.	109
Figure 53 : l'ortie blanche. Planche 62.	111
Figure 54 : l'ortie morte. Planche 63.	112
Figure 55 : l'agripaume. Planche 64.	113
Figure 56 : la mélisse des Moluques. Planche 64.	114
Figure 57 : la menthe frisée. Planche 64.	115
Figure 58 : le pouillot. Planche 65.	116
Figure 59 : la crapaudine. Planche 66.	118
Figure 60 : la mélisse. Planche 67.	119
Figure 61 : le lierre terrestre. Planche 67.	120
Figure 62 : le romarin. Planche 68.	121
Figure 63 : le thym. Planche 69.	122
Figure 64 : la sarriette. Planche 69.	123
Figure 65 : la lavande femelle. Planche 70.	124
Figure 66 : l'origan sauvage. Planche 70.	125
Figure 67 : le dictame de Crète. Planche 70.	126
Figure 68 : la marjolaine. Planche 71.	127
Figure 69 : la verveine. Planche 71.	128
Figure 70 : l'hysope. Planche 71.	129
Figure 71 : l'herbe aux chats. Planche 72.	130
Figure 72 : la germandrée petit chêne. Planche 73.	132
Figure 73 : la petite consoude. Planche 74.	133
Figure 74 : le pastel. Planche 76.	136
Figure 75 : le cochléaria. Planche 77.	138
Figure 76 : le grand raifort. Planche 78.	139
Figure 77 : le chou pommé blanc. Planche 80.	142
Figure 78 : l'alliaire. Planche 80.	143
Figure 79 : la moutarde de Sénevé. Planche 82.	144
Figure 80 : la moutarde blanche. Planche 83.	145
Figure 81 : le vélar. Planche 83.	146
Figure 82 : la chélidoine. Planche 85.	149
Figure 83 : le coquelicot. Planche 88.	156
Figure 84 : la fleur de la passion. Planche 89.	157
Figure 85 : le geum. Planche 91.	159

Figure 86 : la salicaire. Planche 92.	160
Figure 87 : le millepertuis. Planche 92.	162
Figure 88 : la rue des jardins. Planche 93.	163
Figure 89 : le nénuphar blanc. Planche 94.	164
Figure 90 : la reine des prés. Planche 96.	167
Figure 91 : l'herbe à robert. Planche 97.	168
Figure 92 : l'hellébore noir. Planche 98.	169
Figure 93 : la pivoine femelle. Planche 101.	170
Figure 94 : la pulsatile. Planche 104.	172
Figure 95 : la petite chélidoine. Planche 104.	173
Figure 96 : l'hépatique. Planche 104.	174
Figure 97 : la filipendule. Planche 105.	175
Figure 98 : la clématite. Planche 105.	176
Figure 99 : le fraisier. Planche 105.	177
Figure 100 : le quintefeuille. Planche 106.	178
Figure 101 : le raisin d'Amérique. Planche 107.	180
Figure 102 : l'asperge. Planche 107.	181
Figure 103 : le cumin sauvage. Planche 108.	183
Figure 104 : l'aigremoine. Planche 108.	184
Figure 105 : l'ammi. Planche 110.	187
Figure 106 : le persil. Planche 110.	188
Figure 107 : le carvi. Planche 111.	189
Figure 108 : le fenouil. Planche 116.	191
Figure 109 : l'angélique. Planche 116.	192
Figure 110 : la coriandre. Planche 116.	194
Figure 111 : l'impéatoire. Planche 116.	196
Figure 112 : la berce. Planche 118.	198

## Introduction

Le XVIIIème siècle est marqué d'un engouement pour « l'Histoire Naturelle ». Par conséquent, lors de la création des écoles vétérinaires, un cours de botanique est enseigné avec les matières médicales. Les élèves vétérinaires suivent un cours théorique sur les plantes et doivent réaliser un herbier. J Ph Tonnellier, élève à l'école royale vétérinaire d'Alfort, crée son herbier en 1789.

L'herbier Tonnellier est détenu aujourd'hui au Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes. Cette œuvre est considérable et très bien conservée. Elle renferme de nombreuses plantes classées selon la méthode de Tournefort et de nombreuses annotations sont faites par J Ph Tonnellier. L'historique de cet herbier et la biographie de son auteur ont fait l'objet d'une autre thèse pour le diplôme de Docteur en Pharmacie. (1). Le présent ouvrage s'attache à l'étude des plantes contenues dans la première partie de l'herbier.

Cet herbier est une œuvre pharamineuse. Dans la première partie de cette thèse, nous nous intéresserons à sa réalisation, sa structure, sa conservation et sa classification. Les plantes contenues dans cet herbier sont archivées selon la méthode de Tournefort. Cette classification n'est plus utilisée aujourd'hui en taxonomie. Ainsi, cette première partie est essentielle pour comprendre comment Tonnellier a positionné ses spécimens.

Dans un deuxième temps, nous nous pencherons sur une étude des plantes de l'herbier. Cet ouvrage contient 649 plantes qui sont classées en deux parties. La première partie contient des plantes de la classification de Tournefort et la seconde partie se compose de plantes n'appartenant pas à la classification de Tournefort. Nous traiterons particulièrement des sept premières classes de la première partie de l'herbier. Pour la suite des plantes contenues dans l'herbier, une autre thèse sera réalisée ultérieurement. Nous aborderons l'usage décrit pour chacune des plantes à la fin du XVIIIème siècle, en comparaison avec les utilisations d'aujourd'hui.

1<sup>ère</sup>  
partie :  
L'herbier  
Tonnellier  
et la  
classification  
de  
Tournefort

## 1) Introduction

Cette première partie s'attache à une présentation générale de l'herbier et à sa classification. La réalisation de cette œuvre par J. Ph. Tonnellier est l'aboutissement de son étude sur la botanique. Son travail se structure sur la base des cours que l'élève vétérinaire suit à l'école royale vétérinaire. Mr Tonnellier utilise la classification de Tournefort pour disposer les plantes de la première partie de l'herbier. Cette méthode n'est plus enseignée aujourd'hui. Cependant, elle est le début et la base de la taxonomie actuelle.

## 2) L'herbier Tonnellier

### 2.1) Réalisation de l'herbier

L'herbier est créé par un élève de l'école royale vétérinaire à Paris nommé J. Ph. Tonnellier. J. Ph. Tonnellier intègre cette école prestigieuse car il est instruit et fils de maréchal ferrant. Les élèves vétérinaires suivent de nombreux cours scientifiques dont des cours de botanique. L'enseignement de cette matière est divisé en deux parties : des cours théoriques et un enseignement de terrain basé sur l'observation et l'expérimentation. Leurs cours de botanique s'appuient sur un ouvrage intitulé « Démonstration élémentaire de botanique » rédigé par un naturaliste du 18<sup>ème</sup> siècle : M.A. Louis Claret de la Tourette.

Après les cours théoriques de botanique, les élèves vétérinaires doivent réaliser un herbier. Pour le composer, les élèves ont des permissions les jeudis et dimanches pour cueillir des plantes à l'extérieur de l'école. Mr Tonnellier récolte des plantes lors de son temps libre, il fait sécher sa récolte puis les dispose dans son herbier. Pour chaque plante récoltée, il doit retrouver le nom vernaculaire, le nom latin et le nom allemand. Pour certaines d'entre elles, il fait des observations proche du français d'aujourd'hui, ce qui permet d'étudier son

œuvre assez facilement. Mr Tonnellier commence la réalisation de son herbier en 1789 lorsqu'il est encore à l'école. Il semble qu'il le continue après ses études.

Pour confectionner leur herbier, les élèves s'appuient sur leurs cours. Ils doivent reconnaître la fleur, les feuilles, la racine et le port de chaque plante. Leurs professeurs leur indiquent aussi les lieux communs où poussent ses plantes, leurs propriétés médicinales et leurs usages. (1).

## 2.2) Structure de l'herbier

Mr Tonnellier crée une œuvre de 277 pages qui renferment l'étude de 649 plantes. Ce livre fait 50 cm de hauteur, 36,5 cm de large et 13 cm d'épaisseur. Ses feuilles sont en papier de chiffons et sa couverture restaurée par le Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes en 2004 est en cuir basane.

Mr Tonnellier dispose ses plantes au verso des feuilles et toutes ses observations sont en face de la plante.



Figure 1 : observation de l'épurgé. Planche 7. Figure 2 : plantes de la planche 6.

Il fait deux parties distinctes dans son herbier. La première partie regroupe les 22 classes étudiées à l'école royale vétérinaire ce qui représentent 421 plantes. Cette partie est très bien rédigée. La seconde partie renferme des plantes indigènes non classées, des plantes exotiques et des gramens ou graminées qui font parti aujourd'hui de la famille des Poacées. Cette deuxième partie est beaucoup moins structurée que la première. Elle contient 228 plantes. A la fin de chaque partie, il effectue une table des matières précisant toutes les plantes présentées dans l'herbier. Ainsi, les pages 213 et 214 contiennent la liste des plantes étudiées selon la classification de Tournefort, la page 227 celle des arbres et arbrisseaux indigènes, la page 246 les plantes exotiques, la page 267 les arbres et arbrisseaux exotiques et enfin la page 277 la liste de plantes gramens ou graminées.

### 2.3) Conservation de l'herbier

L'herbier de Mr Tonnellier appartient au Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes. Il est bien conservé malgré le manque de place du Muséum et se trouve dans la partie réserve. Pour favoriser son état actuel, une boîte de conservation a été commandée. Face au problème de conservation de cette œuvre, sa manipulation doit être réduite.

Pour effectuer cette thèse, le Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes nous a fourni un CD rom numérisé de l'herbier. La numérisation consiste à photographier chaque planche de l'herbier avec un appareil photo numérique. L'herbier est placé sur un support et chaque planche est capturée par l'appareil photo qui est posé sur un statif de reproduction. Ce CD rom qui est une reproduction parfaite de l'herbier a permis de réaliser cette thèse sans problème de manipulation.

L'herbier reste ainsi en assez bon état et peut faire l'objet de d'autres travaux. Le Muséum permet ainsi d'étudier des œuvres d'un autre siècle en conservant leur intégrité.

### 3) Etude de la classification de Tournefort

#### 3.1) Joseph Pitton de Tournefort

(Aix-en-Provence, 1656 - Paris, 1708)

Malgré un goût précoce pour la botanique, c'est à la prêtrise que Joseph Pitton de Tournefort est tout d'abord destiné, selon les vœux de sa famille. Il suit des cours dans un collège jésuite et entre au séminaire d'Aix. Mais à la mort de son père, en 1677, il décide de se consacrer à sa réelle passion et entame la première de ses expéditions de naturaliste, à travers la Haute-Provence. En 1679, il intègre la faculté de médecine de Montpellier et en profite là encore pour explorer la région environnante. Bientôt, sa réputation de botaniste grandit et c'est accompagné d'élèves que Tournefort poursuit ses explorations scientifiques, notamment dans les Pyrénées. En 1683, on lui propose le poste de professeur de botanique au Jardin du roi (aujourd'hui Jardin des plantes), à Paris, et en 1698, il est reçu docteur en médecine par la faculté de Paris.

Quatre ans auparavant, en 1694, paraît le premier ouvrage majeur de Tournefort : ses *Eléments de botanique ou Méthode pour connaître les plantes*, en trois volumes. Le savant y inaugure un système de classification des plantes basé sur l'étude de la corolle des fleurs. Il distingue pour la première fois les fleurs apétales, monopétales et polypétales. Ce système fera autorité durant toute la première moitié du XVIIIe siècle avant d'être dépassé. Peu visionnaire sur les questions théoriques - il nie la notion de sexualité chez les plantes -, Tournefort contribue cependant au développement de la nomenclature binomiale, qui utilise deux noms latins (un pour le genre, l'autre pour l'espèce) pour désigner les végétaux.

En 1700, Tournefort se voit confié par Louis XIV une mission d'importance : étudier la flore des pays du Levant. Il entreprend alors un voyage de deux longues années qui le conduit dans les îles grecques, le long des côtes de la mer Noire et jusqu'en Asie Mineure. Les spécimens qu'il rapporte, plus de 1350, viennent enrichir les collections du Jardin et font l'objet, avec les

observations qu'il a pu effectuer, de différents ouvrages : *Corollarium institutiones rei herberae* (1703) et *Relation d'un voyage au Levant fait par ordre du roi* (1717). A son retour, Tournefort est nommé professeur de médecine au Collège de France et directeur du Jardin du roi. Il meurt en 1708, un an après la naissance d'un de ses plus illustres successeurs, Carl Von Linné. (2). (3).

### 3.2) Bases de la classification de Tournefort

Tournefort s'inspire des travaux de Caesalpin, Gefner et Columna pour établir sa classification. Caesalpin fixe ses écrits sur le fruit comme dernier terme de la fructification, comme le but de l'action de tous ses organes pris ensemble. Tournefort, quant à lui, jette son premier regard sur la corolle comme plus apparente et précédant le fruit et s'attache moins aux nombres qu'à la forme des pétales. Il fait cependant une distinction dans sa classification entre les herbes et sous arbrisseaux qui forment la première division et les arbres qui en forment une deuxième.

Selon Tournefort, les plantes se divisent en deux groupes : les plantes ligneuses et les plantes non ligneuses, les unes et les autres sont à corolle ou sans corolle, à fleurs visibles ou non visibles.

Il prend en général la fleur pour déterminer la classe, le fruit pour subdiviser les classes en sections, toutes les parties de la fructification pour établir les genres et lorsqu'elles ne suffisent pas, d'autres parties de la plante. Et enfin, il distingue les espèces, par la considération de tout ce qui n'appartient pas à la fructification comme la tige, les feuilles, la racine, la couleur, la saveur et l'odeur.

Tournefort sera le premier à imposer la notion de genre, ce niveau taxonomique étant adopté ensuite par Linné et toutes les autres classifications modernes. (4).

## 3.3) La classification

### 3.3.1) Les classes

Tournefort grâce à sa méthode obtient 22 classes avec 17 classes pour les herbes et sous arbrisseaux et 5 classes pour les arbres et arbustes.

La distinction particulière de chaque classe est tirée de la corolle en considérant :

1. la présence ou non de la corolle
2. la disposition simple ou composée de celle-ci
3. le nombre de pétales, qui la constituent, en monopétales et polypétales
4. la figure des pétales qui sont alors réguliers ou irréguliers.

**Ainsi, la première division qui regroupe les arbres et sous arbrisseaux donne :**

- Classe 1 et 2 : fleurs monopétales régulières
- Classe 3 et 4 : fleurs monopétales irrégulières
- Classe 5, 6, 7,8 et 9 : fleurs polypétales régulières
- Classe 10 et 11 : fleurs polypétales irrégulières
- Classe 12, 13 et 14 : fleurs composées
- Classe 15, 16 et 17 : fleurs apétales

Tournefort montre alors que les herbes à corolles sont simples ou composées ; les fleurs simples n'offrent qu'une corolle dans leur calice et les composées en offrent plusieurs dans un seul calice.

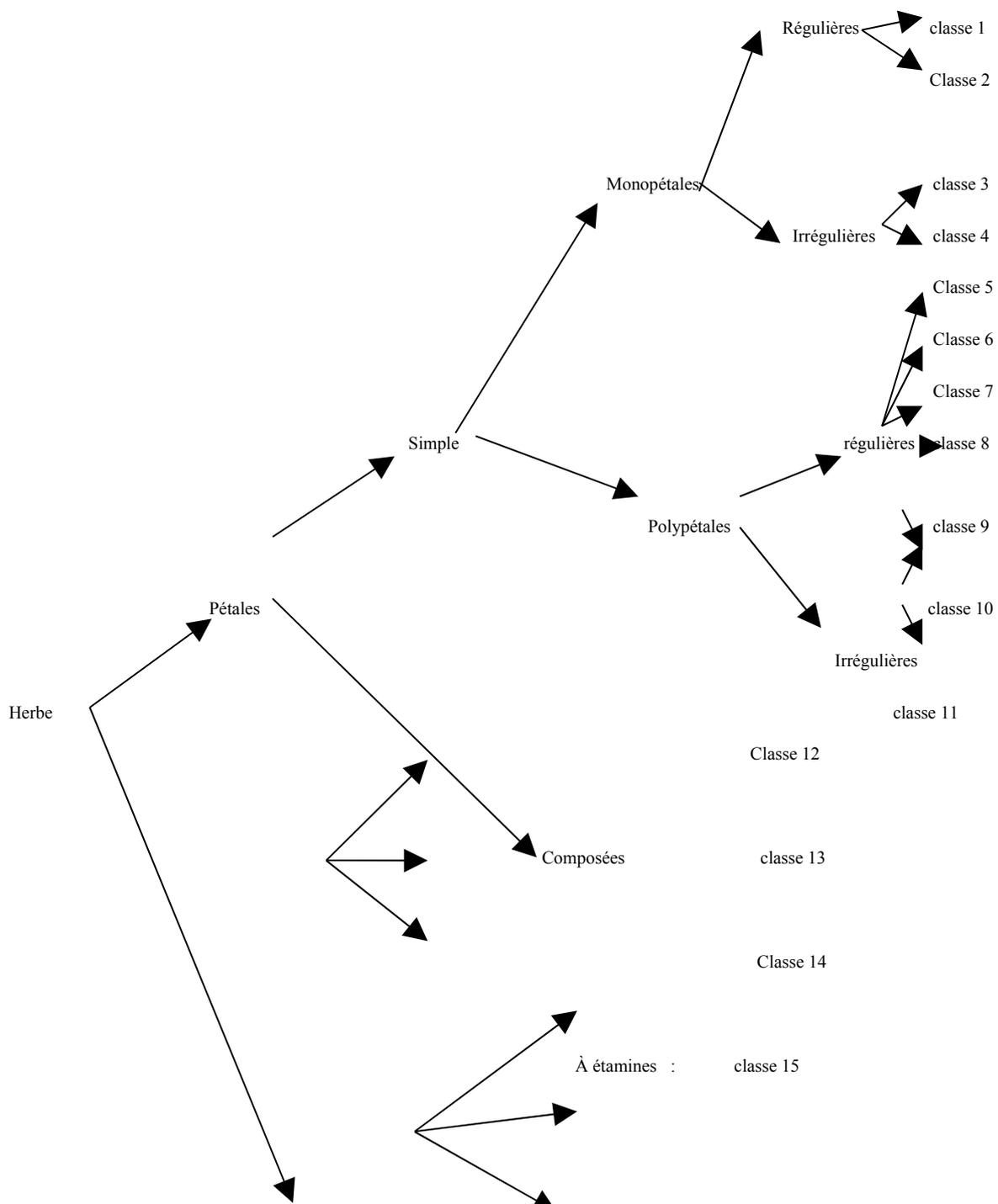
Ensuite, il différencie les fleurs simples dont la corolle est d'une ou plusieurs pièces : régulières ou irrégulières. Les régulières sont alors soit en forme de cloches ou d'entonnoirs et les irrégulières sont elles, en forment de masques, gueule ou lèvres, languette.

Puis il distingue les fleurs à corolle de plusieurs pièces qui sont elles aussi régulières ou irrégulières. Ici les régulières sont en roses, croix, ombelles, œillets ou lys tandis que les irrégulières sont anomales ou papilionacés.

Les fleurs composées sont toutes monopétales ou à corolle d'une seule pièce, sont à fleurons, à demi fleurons, ou réunissent à la fois des fleurons et des demi fleurons comme chez les radiées et les fleurs en soleil.

Les apétales sont soit à étamines, elles s'appellent alors graminées ou sans étamines et on les nomme mousses ou champignons.

Schématiquement, les 17 premières classes sont :



Apétales

Sans fleurs : classe 16

Sans fleurs, ni fruits : classe 17

Tournefort donne à chaque classe une phrase d'explication de la classe, ainsi qu'un titre. Ainsi la première classe s'intitule :

Herbes et sous-arbrisseaux dont la fleur est d'un seul pétale régulier semblable en quelque sorte à une cloche, un bassin ou un godet :

Les campaniformes. (5).



Figure 3 : Classe 1. Planche 4

Il s'agit donc bien de la première division car la classe 1 regroupe certaines herbes ou sous arbrisseaux qui ont une fleur simple monopétale (d'un seul pétale). Ensuite, Tournefort s'attache au nombre de pièces qui constituent la corolle c'est à dire si les pétales sont réguliers ou irréguliers ; dans la première classe ils sont bien sûr réguliers (d'un seul pétale régulier). Puis, il se montre attentif à la forme de la corolle, les régulières sont tout d'abord en cloche (à une cloche, un bassin ou un godet). Tournefort titre chaque classe d'un mot résumant ce qu'il décrit ; dans la première classe il s'agit de plantes campaniformes.

Pour exemple, la classe 1 renferme la coloquinte qui possède bien une corolle de pétales soudés donc monopétale et de dimension égale c'est à dire réguliers. Cette fleur est bien à l'état naturel en forme de cloche.



Figure 4 : la coloquinte. Planche 30.

**La deuxième division renferme les arbres et les arbustes qui sont classés sur les mêmes principes mais dans l'ordre inverse à celui des herbes.** Ainsi, Tournefort commence par ranger les arbres à fleurs sans pétales et successivement viennent les monopétales, les rosacées et enfin les Papilionacés. Il a donc intervertit l'ordre. Il forme alors 5 classes pour cette partie.

### 3.3.2) Les sections

Chaque classe est sous divisée par des sections. Tournefort s'attache ici à la position du fruit. Il forme ainsi ses sections en considérant :

- 1 l'origine du fruit c'est-à-dire si il provient du calice ou du pistil.
- 2 la situation du fruit et de la fleur : le fruit peut être sous ou sur le calice. Aujourd'hui, la plante possède soit un ovaire supère ou infère.
- 3 la substance, consistance et grosseur du fruit. Celui-ci peut être en effet sec ou mou.
- 4 le nombre de cavités qui composent le fruit. Les premières sections sont à une loge.
- 5 le nombre, la forme, la disposition et l'usage des semences. Le fruit est à semences nues ou enveloppées et les semences ont une ou plusieurs capsules.
- 6 la disposition de la fleur.
- 7 la figure et la disposition de la corolle.
- 8 la disposition des feuilles.

Avec cette méthode, Tournefort obtiendra 122 sections. La première section de la classe 1 s'intitule :

Herbes à fleurs campaniformes dont le pistil devient un fruit mou assez gros.

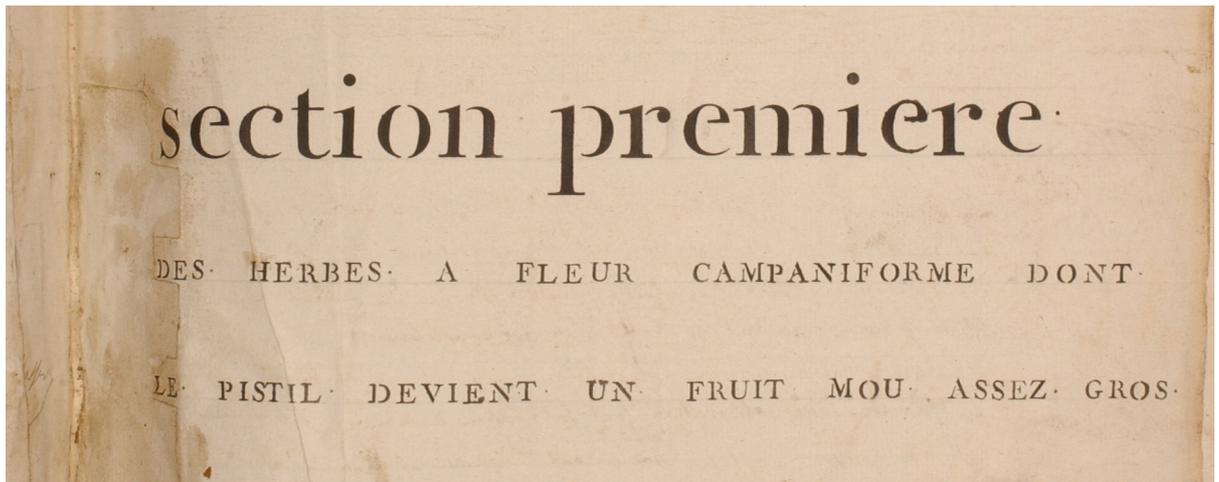


Figure 5 : section 1. Planche 4.

### 3.3.3) Les genres

Les sections sont composées de la réunion de plusieurs genres. Le genre d'une plante est obtenu en étudiant toutes les parties de la fructification.

Ainsi, voici les critères définis par Tournefort pour attribuer un nom d'espèce à une plante :

1. lorsque les plantes ont des fleurs et des fruits, on doit toujours les considérer pour la distinction des genres et se borner à ses signes, s'ils sont suffisants.
2. si ces signes sont insuffisants, on aura recours aux autres parties moins essentielles, telle que les racines, les tiges, l'écorce, le nombre de fleurs ; aux qualités des plantes, comme leur couleur, leur goût et leur port en général.
3. à l'égard des plantes, dans lesquelles les fleurs et les fruits manquent ou sont invisibles sans le secours de la loupe, le genre doit être assigné sur ceux de ces derniers caractères qui sont les plus remarquables.
4. il importe de rejeter de la distinction des genres tous les signes superflus et avant d'admettre un caractère, d'observer si le genre changerait dans le cas où le caractère viendrait à manquer.

5. il faut enfin considérer la plante en totalité, plus les variétés sont particulières, plus l'observation doit être minutieuse.

Son successeur Vaillant et son rival Linné lui ont reproché, de n'avoir pas énoncé les caractères de ses genres avec la précision nécessaire pour les isoler, de n'avoir pas toujours présenté les caractères essentiels et diagnostiques qui devaient les caractériser, de telle sorte que sans les excellentes figures il serait impossible de constituer plusieurs genres. Ainsi, cette sous division est assez complexe et pas assez défini pour en donner un exemple concret.

### 3.3.4) Les espèces

Pour déterminer les espèces, Tournefort rejette uniquement la considération de la fleur et du fruit, comme réservés à la détermination des genres.

Ainsi pour diviser les différentes espèces, il admet l'examen non seulement du port, des feuilles, des tiges, des supports, des racines, mais encore quand ses signes lui paraissent insuffisants, il prend en compte toutes les qualités sensibles, telle que la couleur, la saveur, l'odeur, la grandeur et la ressemblance.

La classification de Tournefort rassemble 8000 espèces en 673 genres.  
(4).

## 4) La classification de l'herbier Tonnellier

### 4.1) Le choix de la classification

La méthode de Tournefort est adoptée pour les cours de démonstration botanique pour deux raisons.

Tout d'abord, cette classification permet de présenter un nombre restreint de plantes, de plus, cet ordre est plus simple, plus facile à comprendre et plus commode à expliquer en français.

La seconde raison est purement pratique. En effet, le cours de démonstration botanique est fait dans le même ordre que la classification et dans le même ordre que celui du jardin de botanique. La distinction des arbres et des herbes adoptée par Tournefort convient mieux à un jardin que la méthode sexuelle de Linné.

Cependant, dans le cours de botanique, ils préfèrent en général décrire l'espèce grâce aux caractères restreints et plus perfectionnés de Linné. Linné a en effet distingué l'espèce d'une manière stable. Il admet l'unique considération de toutes les parties de la plante, que l'œil et la main discernent constamment dans chaque individu de l'espèce.

### 4.2) Rappel sur la classification de Linné

La méthode de Linné datant de 1735 est aussi nommée « système sexuel » car elle est fondée en général sur la considération des parties mâles et femelles des plantes, c'est-à-dire sur le pistil et les étamines. Le grand savant suédois y adopte comme principe de distinction et de classement la distribution des sexes

dans les fleurs et les caractéristiques des organes mâles, les étamines : il obtient alors deux grands embranchements, celui des cryptogames, où les étamines et le pistil sont invisibles à l'œil nu, et celui des phanérogames, où ils sont visibles. A l'intérieur des phanérogames, 23 catégories se répartissent selon des critères morphologiques. (2).

Il considère alors pour sa classification :

1. les étamines : les parties mâles servent à la première division, ce qui correspond aux classes dans la classification de Tournefort.
2. le pistil ou partie femelle sert à la première subdivision.
3. toutes les parties de la génération peuvent servir à la formation des genres.
4. les espèces correspondent aux parties de la plante visible.
5. les parties de la fructification donnent les genres.

Ainsi, chaque espèce végétale est définie par un binôme (loi binaire ou binomiale) comprenant le nom de genre et le nom de l'espèce. Les deux termes sont en latin, le nom de genre commençant toujours par une majuscule et le nom de l'espèce toujours par une minuscule. (15).

## 5) Conclusion

Mr Tonnellier réalise son herbier dans l'ordre de la classification de Tournefort. Cet ordre n'est parfois pas respecté scrupuleusement car La Tourette, auteur des « démonstrations botaniques », a préparé le cours de botanique afin que son enseignement soit le plus facile possible. Par conséquent, certaines plantes sont déplacées d'une section à l'autre. Cet herbier est très bien conservé, ainsi une étude des plantes qu'il renferme est possible.

2<sup>ème</sup>

partie :

Etude des  
plantes

# des sept premières classes.

## Introduction

Cette deuxième partie est consacrée à l'étude des sept premières classes de la première partie de la classification de Tournefort. Pour chaque plante présente dans l'herbier, le nom latin actuel de la plante est indiqué car il peut être différent du nom latin utilisé par Mr Tonnellier. Cette recherche est possible grâce au nom vernaculaire présent dans l'herbier et grâce au cours de « Démonstrations de botanique » de La Tourette. Mr Tonnellier n'utilise pas notre classification moderne ainsi pour comprendre cette disposition la famille actuelle de chaque spécimens est présentée. Puis, une comparaison des usages des plantes à l'époque est faite avec les usages recensables aujourd'hui. Toutefois, une grande majorité de ces plantes ne sont plus utilisées de nos jours.

# Classe 1

Fleurs monopétales campaniformes : herbes  
et sous-arbrisseaux dont la fleur est

d'un seul pétale régulier semblable en  
quelque sorte à une cloche, un bassin ou  
un godet :

Les campaniformes.

(5).

La classe 1 comporte neuf sections, la première section s'intitule :

Herbes à fleurs  
campaniformes dont le  
pistil devient un fruit  
mou assez gros.

(5).

Cette section regroupe une plante qui fait partie aujourd'hui de la famille des Solanacées. (6).

Une seule plante est présente dans l'herbier : la mandragore.

Section 1

## La mandragore

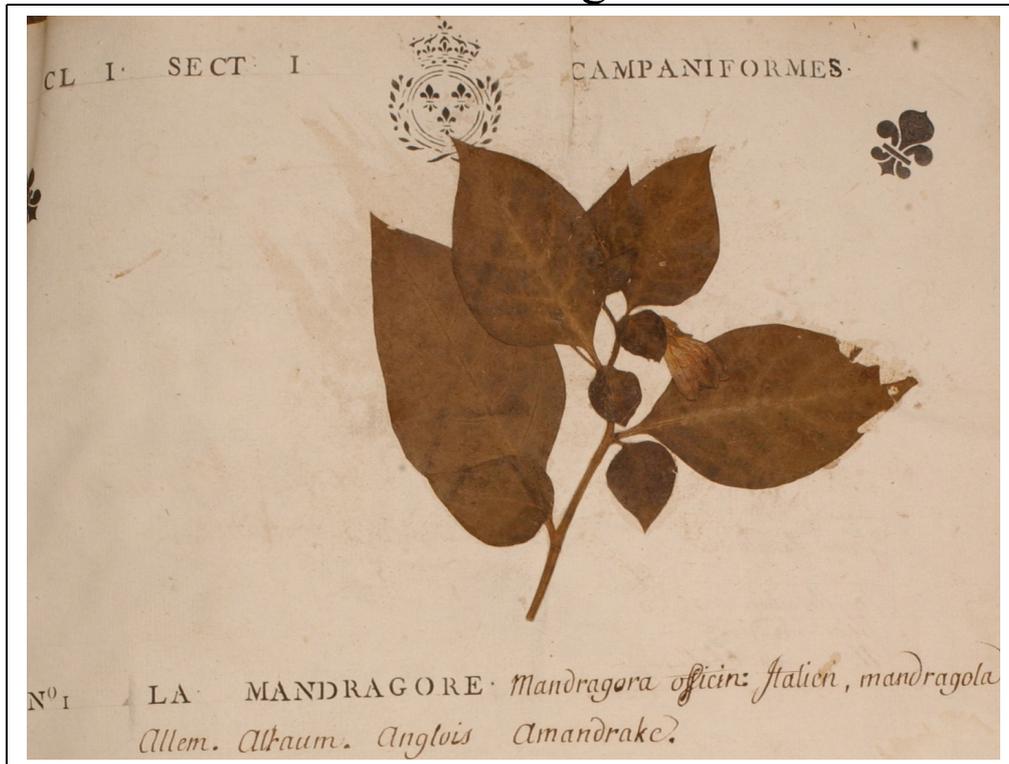


Figure 6 : la mandragore. Planche 5.

Exemplaire représenté : rameau de feuilles

Genre dans la classification de Tournefort : *Mandragora*

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Mandragora officinarum*

Nom latin actuel : *Atropa mandragora* L.

Famille actuelle : Solanacées

Bonne conservation de la planche. Tonnellier a choisi de représenter la mandragore par ses feuilles mais la partie utilisée est la racine qui pour des raisons pratiques ne peut pas être présente dans l'herbier.

Les parties de la plante utilisées en médecine étaient aussi bien les racines, les feuilles et les fruits. Malgré ses propriétés vénéneuses, la mandragore était utile pour la guérison de plusieurs maladies graves à très faibles doses. En effet, il fut observé une action positive sur des tumeurs dures, indolentes ou squirres. Les médecins préconisaient la poudre de la racine en usage interne dans le traitement des douleurs survenant dans la goutte. Elle était aussi connue comme un poison car à hautes doses, elle provoquait des vomissements. La mandragore était également célèbre dans le domaine de la sorcellerie. (7).

De nos jours, la mandragore n'est plus utilisée en raison de la présence d'alcaloïdes toxiques. Tout usage interne est à proscrire. La mandragore a

toujours inspiré des légendes en raison de la forme humaine de ses racines, c'est peut être pour cette raison que Tournefort la place en première position dans sa classification. (8)

La deuxième section s'intitule :

Herbes à fleurs en cloche  
ou en grelot dont le  
pistil devient un fruit  
mou assez petit.  
(5).

Cette section regroupe certaines plantes qui font partie aujourd'hui de la famille des Liliacées. (6).

Trois plantes de cette section sont présentes dans l'herbier : le muguet, le sceau de Salomon et le houx frelon.



Section 2

## Le muguet



Figure 7 : le muguet. Planche 6.

Exemplaire représenté : feuilles

Genre dans la classification de Tournefort : *Convallium*.

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Convallaria majalis*

Nom latin actuel : *Convallaria majalis* L.

Famille actuelle : Liliacées

Mauvaise conservation de la planche. On peut imaginer que Tonnellier avait aussi récolté les sommités fleuries.

Les fleurs de muguet étaient utilisées comme antispasmodique et comme antalgique dans les douleurs de tête invétérées. Les fleurs servaient surtout et plus rarement les baies et les racines. Certains médecins ordonnaient avec succès la poudre des baies desséchées dans l'épilepsie et dans les fièvres intermittentes. (7).

Il était encore utilisé dans les années 1980 pour soigner certaines pathologies cardiaques mais on ne l'emploie plus actuellement pour des raisons économiques. Aujourd'hui, on sait que toute la plante est toxique. Elle n'est plus utilisée en thérapeutique car elle est cardiotonique et cardiotoxique. (6). (9). De nos jours, les médicaments à visée cardiaque contiennent des hétérosides cardiotoniques proches des digitaliques.

## Le sceau de Salomon

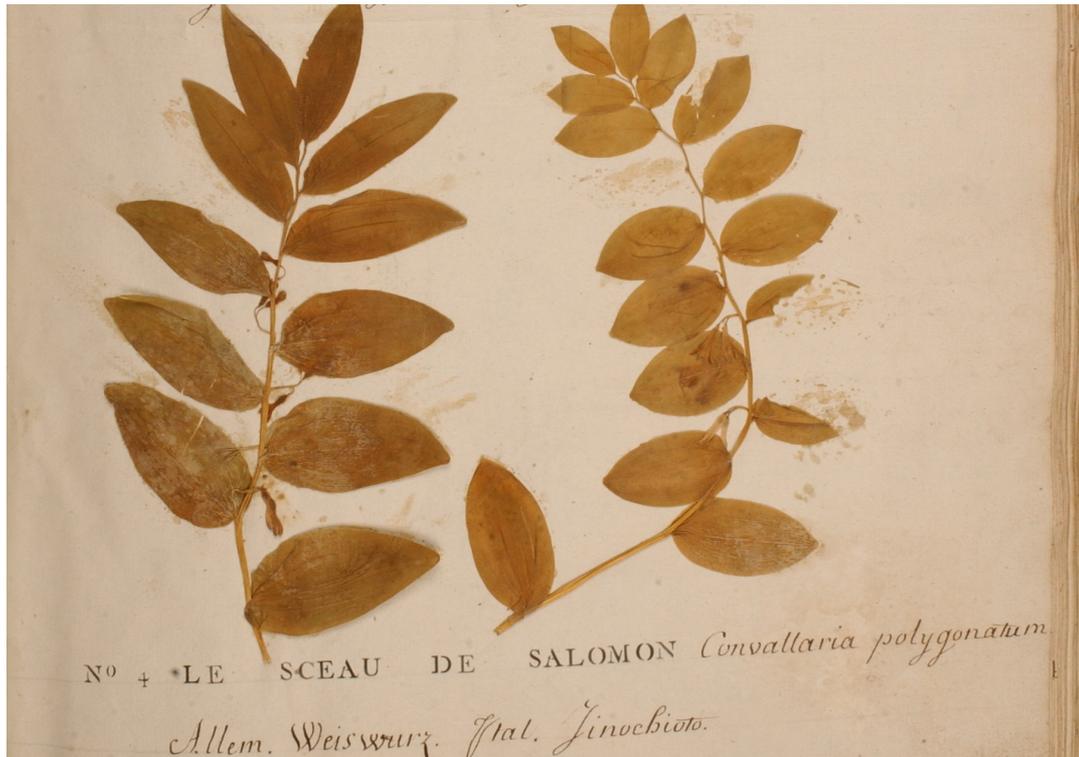


Figure 8 : le sceau de Salomon. Planche 6.

Exemplaire représenté : feuilles

Genre dans la classification de Tournefort : *Polygonatum*.

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Convallaria polygonatum*

Nom latin actuel : *Polygonatum multiflorum* L.

Famille actuelle : Liliacées

Magnifique conservation de ces deux rameaux.

Le sceau de Salomon était considéré comme un vulnéraire et un astringent. Les médecins recommandaient le cataplasme de la pulpe du rhizome dans l'inflammation de la matrice après l'accouchement et pour soigner les ecchymoses. Le rhizome était utilisé uniquement par voie locale car les baies étaient connues pour faire vomir. (7).

De nos jours, le sceau de Salomon est employé quelquefois pour ses propriétés révulsives et antirhumatismales. Il peut être indiqué dans les contusions, les ecchymoses et les panaris (d'où son autre nom : herbe aux panaris). Le rhizome est toujours utilisé en topique mais jamais les baies qui, ingérées, provoquent des troubles digestifs et cardiaques, parfois mortels. (10). (11).

## Section 2

# Le houx frelon ou petit houx

Exemplaire représenté : absent

Genre dans la classification de Tournefort : *Ruscus*.

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Ruscus aculeatus*

Nom latin actuel : *Ruscus aculeatus L.*

Famille actuelle : Liliacées

Cette plante n'est pas présente dans l'herbier. Tonnellier n'a peut être jamais trouvé l'exemplaire ou bien il s'est décollé de l'herbier.

Toutes les parties de cet arbrisseau étaient d'usage en médecine. Il était utilisé comme emménagogue et pour augmenter le courant des urines. En effet, il était considéré comme un puissant diurétique. (7).

Les médecins prescrivent le rhizome du petit houx aujourd'hui pour ces propriétés vasculoprotectrices, veinotoniques et pour l'amélioration de la symptomatologie fonctionnelle de l'insuffisance veineuse et la crise hémorroïdaire. Il existe en effet des suppositoires et des pommades indiqués dans le traitement symptomatique des douleurs, prurits et sensations congestives au cours des poussées hémorroïdaires et autres affections anales. Il existe aussi des formes destinées à la voie orale pour l'insuffisance veinolymphatique : jambes lourdes, paresthésies, crampes, métrorragies liées à une contraception utérine et dans le traitement des troubles impliquant la circulation rétinienne. (10).

La troisième section s'intitule :

Herbes à fleurs  
monopétales campaniformes  
dont le pistil se change  
en un fruit sec à une ou  
plusieurs capsules.

(5).

Cette section regroupe certaines plantes qui font partie aujourd'hui de la famille des Euphorbiacées. (6).

Deux plantes de cette section sont présentes dans l'herbier : l'épurga et l'ésule.



## L'épurga



Figure 9 : l'épurga. Planche 12.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Tithymalus*.

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Tithymalus latifolium*

Nom latin actuel : *Euphorbia lathyris*

Famille actuelle : Euphorbiacées

Bonne conservation de la planche

En regard, de la planche 13, Tonnellier nous indique que : « La racine de l'épurga était connue comme ayant des propriétés purgatives, hydragogues, émétiques et son suc comme dépilatoire. Cette plante était peu usitée par les médecins mais familière chez les paysans. Ils se purgeaient avec le fruit de cette plante qui les évacuait par le haut et par le bas avec violence. Son suc était employé extérieurement sur les verrues. L'épurga était aussi utilisée dans les maladies vénériennes. » (7).

L'épurga ne s'emploie plus en médecine aujourd'hui. Elle est considérée comme toxique car elle sécrète un latex irritant et connue pour avoir des propriétés purgatives drastiques. De plus, cette plante peut donner par simple contact des réactions cutanées importantes et si le latex atteint les yeux, des complications sont à craindre. (10). (11).

## L'ésule



Figure 10 : l'ésule. Planche 12.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Tithymalus*.

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Tithymalus palustris*

Nom latin actuel : *Euphorbia lathyris*

Famille actuelle : Euphorbiacées

Bonne conservation de cette planche

Les parties utilisées étaient la racine, l'écorce et l'herbe mais avec de nombreuses précautions. En effet, tous les tithymales étaient connus pour contenir un suc laiteux drastique. Ils agissaient intérieurement comme vésicatoire et comme purgatif. Le suc de cette ésule était employé comme odontalgique lorsqu'il était mélangé avec du lait. (7).

Toutes les Euphorbiacées sont considérées comme toxiques aujourd'hui pour les mêmes raisons que l'épurga. Elles ne sont plus utilisées dans la médecine moderne. (10).

La quatrième section s'intitule :

Herbes à fleurs  
monopétales campaniformes  
à une seule semence.  
(5).

Cette section regroupe certaines plantes qui font partie aujourd'hui de la famille des Polygonacées. (6).

Deux plantes de cette section sont présentes dans l'herbier : la rhubarbe et le rhapontic.

## La rhubarbe



Figure 11 : la rhubarbe. Planche 14.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Rhabarbarum*.

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Rhabarbarum folio oblongo*

Nom latin actuel : *Rheum palmatum* L.

Famille actuelle : Polygonacées

Assez mauvaise conservation de cette planche. Elle était placée dans la section 3 de la classification de De Tournefort mais dans l'herbier et le cours de botanique de Rozier et De la Tourette elle appartient à la section 4.

Les médecins se servaient uniquement de la racine de la rhubarbe. C'était un médicament très précieux car sa racine était considérée comme purgative, stomachique, tonique et nauséuse. Elle était employée pour ses propriétés purgatives dans les diarrhées sans irritations ou non spasmodiques. Tonnellier fait l'observation suivante : « Elle était mâchée à jeun pour fortifier l'estomac sans évacuation. Elle semblait pourtant être un poison pour les sujets très irritables car elle provoquait des douleurs d'entrailles comme les drastiques, et quelquefois donnait des tumeurs hémorroïdales très douloureuses. » (7).

Actuellement, la racine de cette plante est utilisée comme laxatif sous forme de poudre notamment. Cependant, la présence de tanins rend illogique sa prescription comme laxatif. Ainsi, à petites doses, la rhubarbe est un antidiarrhéique et à hautes doses un laxatif. Outre l'emploi comme laxatif, elle est utilisée en traitement local d'appoint des inflammations et des infections de la muqueuse de la cavité buccale (irritation dues aux prothèses, gingivites). Cette plante est parfois utilisée en homéopathie vétérinaire comme antidiarrhéique et draineur hépatique. Le pétiole de la rhubarbe est consommé de façon alimentaire sous forme de tartes, de confitures... (10). (12)

## Le rhapontic



Figure 12 : le rhapontic. Planche 16.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Rhabarbarum*.

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Rhabarbarum forte*

Nom latin actuel : *Rheum rhaponticum* L.

Famille actuelle : Polygonacées

Bonne conservation.

Sa racine était connue pour ses propriétés purgatives, stomachiques et astringentes. (7).

Aujourd'hui, le rhapontic n'est guère plus utilisé en médecine. Il est semé à des fins ornementales et pour son pétiole comestible et charnu. (10). (12).

La cinquième section s'intitule :

Herbes à fleurs  
monopétales campaniformes,  
dont le fruit est fait en  
forme de gaine.

(5).

La seule plante présente dans cette section fait partie actuellement de la famille des Asclépiadacées : la scammonée de Montpellier. (6).

Section 5

## La scammonée de Montpellier



Figure 13 : la scammonée de Montpellier. Planche 18.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Scammonia*.

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Cynanchum monspel*

Nom latin actuel : *Cynanchum acutum* L.

Famille actuelle : Asclépiadacées

Bonne conservation de la planche. Dans la classification de De Tournefort, elle appartenait à la section 4 mais elle a été replacée dans la section 5 par le cours de botanique.

Sa racine était utilisée pour son suc connu comme résolutif extérieurement et purgatif intérieurement. Tonnellier fait dans son herbier, l'observation suivante : « Elle pouvait être mélangée par les charlatans avec la bonne scammonée qui diminuait l'action de la scammonée de Montpellier ce qui obligeait à en prendre à plus forte doses. Cependant, le suc épais d'une scammonée frelatée était aussi un purgatif excellent et très facile à manier. » (7).

Son emploi est pratiquement nul aujourd'hui et n'est pas recommandé car elle est connue comme purgative drastique. (10).

La sixième section s'intitule :

Herbes à fleurs  
monopétales campaniformes  
dans laquelle les filets  
d'étamines, réunis par le  
bas en forme de cylindres,  
forment un tuyau au  
travers duquel s'élève le  
pistil qui devient un  
fruit multcapsulaire.

(5).

Cette section regroupe certaines plantes qui font partie aujourd'hui de la famille des Malvacées. (6).

Cinq plantes de cette section sont présentes dans l'herbier : le grande mauve, la guimauve ordinaire, l'alcée, la ketmie et le coton.



## La grande mauve



Figure 14 : la grande mauve. Planche 20.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Malva*.

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Malva sylvestris*.

Nom latin actuel : *Malva sylvestris* L.

Famille actuelle : Malvacées

Mauvaise conservation de cette planche.

Les parties de la grande mauve utilisées en médecine étaient les fleurs et les feuilles pour leurs propriétés mucilagineuses, émoullientes, adoucissantes et laxatives. Elle était considérée comme une plante précieuse pour la médecine humaine. La décoction des fleurs et des feuilles était utile dans les maladies inflammatoires surtout dans la dysenterie, l'inflammation des amygdales et les angines. Tonnellier fait l'observation suivante dans son herbier : « L'emploi des feuilles pilées et bouillies fournissait un cataplasme efficace sur les phlegmons et les rhumatismes. Les anciens mangeaient les feuilles de mauve apprêtées comme les épinards. » (7).

De nos jours, les fleurs et les feuilles de mauve sont prescrites en traitement adjuvant de la composante douloureuse des colites spasmodiques et le traitement symptomatique de la toux. La mauve peut être utilisée en usage local comme adoucissant et antiprurigineux des affections dermatologiques et comme antalgique dans les affections de la cavité buccale et de l'oropharynx. Les fleurs de mauve entrent dans la composition des espèces pectorales. Cette drogue est aussi utile en cosmétologie. (10). (13)

## La guimauve ordinaire

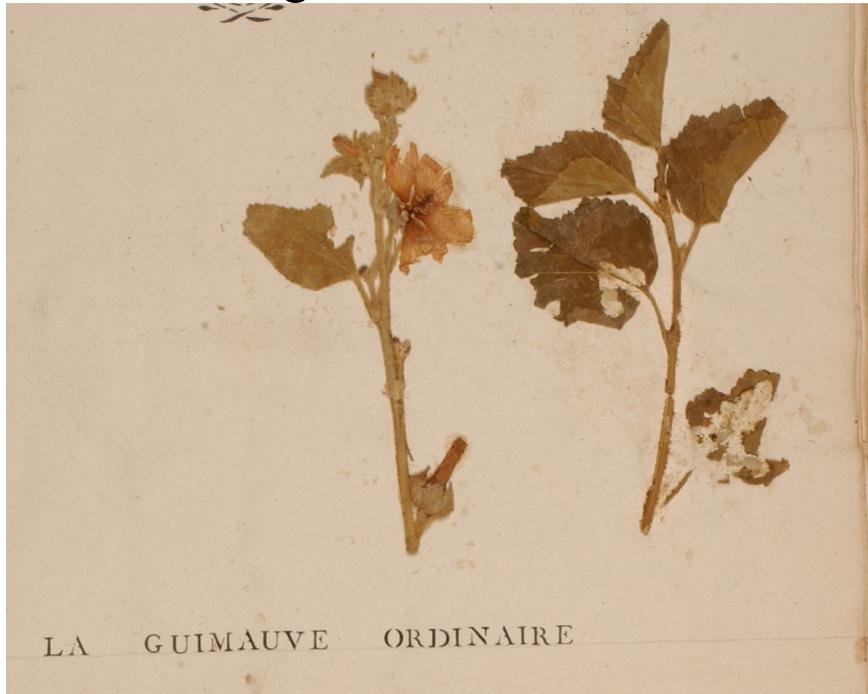


Figure 15 : la guimauve ordinaire. Planche 24.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Althaea*

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Althaea officinalis*

Nom latin actuel: *Althaea officinalis* L.

Famille actuelle : Malvacées

Assez bonne conservation de cette planche.

Ses racines, ses fleurs et plus rarement ses semences donnaient des remèdes utiles. Elle était considérée comme possédant des propriétés adoucissantes, laxatives et diurétiques. En effet, la décoction de sa racine était un des meilleurs calmants dans la dysenterie. Les pratiques ancestrales ont montré aussi que la guimauve administrée sous forme de pastilles était utile pour soigner la toux. Cette plante était également donnée pour le rhume en différentes pâtes qui étaient énormément consommées par les religieuses des couvents des environs de Paris. (7).

Aujourd'hui, la guimauve a pratiquement les mêmes indications que la mauve. Elle fait aussi partie des espèces pectorales. Les parties utilisées en phytothérapie sont ses fleurs, ses feuilles et ses racines. Toute la plante est riche en un mucilage de nature uronique auquel elle doit ses propriétés émollientes légèrement laxatives, antitussives et anti-inflammatoires. La racine peut servir de hochet pour la dentition des bébés. Quant au mucilage, il sert à préparer des produits d'hygiène et de beauté. (10). (14).

## L'alcée ou rose trémière

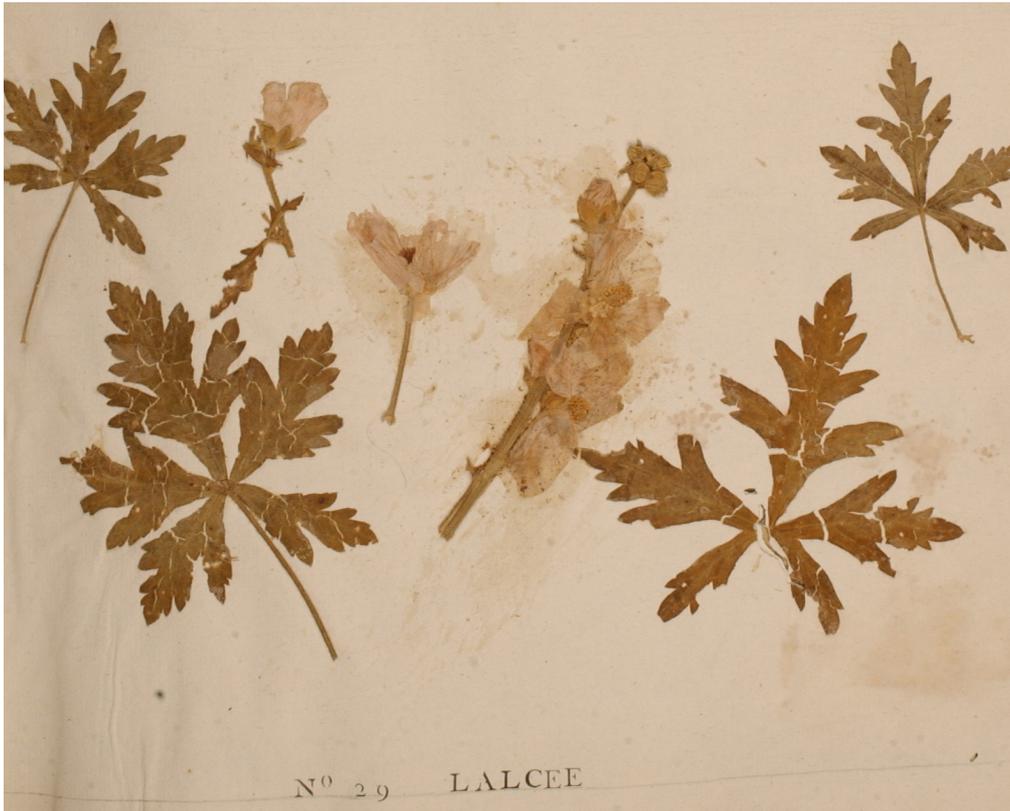


Figure 16 : l'alcée. Planche 24.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Alcea*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Malva alcea*  
Nom latin actuel : *Althaea rosea* L.  
Famille actuelle : Malvacées  
Assez bonne conservation de cette planche.

L'alcée était connue pour les mêmes vertus médicinales que la mauve et la guimauve mais à un degré moindre. Sa racine semblait être un purgatif très puissant. (7).

De nos jours, elle est prescrite pour les mêmes maux que la guimauve mais elle est moins utilisée. La rose trémière est surtout une plante ornementale robuste à fleurs diversement colorées. (14). (12).

## La ketmie



Figure 17 : la ketmie. Planche 26.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Ketmia*

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Hibiscus syriacus*

Nom latin actuel : *Hibiscus syriacus L.*

Famille actuelle : Malvacées

Magnifique planche qui s'est très bien conservée. Le nom latin utilisé par Tonnellier est celui de la classification de Linné.

La ketmie n'avait aucun effet positif connu. Son activité avait été déduite par analogie botanique avec la guimauve ou la mauve. (7).

Elle n'est plus employée aujourd'hui. (10).

## Le coton



Figure 18 : le coton. Planche 26

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Xylon*

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Gossypium herbaceum*

Nom latin actuel: *Gossypium herbaceum* L.

Famille actuelle : Malvacées

Assez bonne conservation de cette planche. Malheureusement, Tonnellier n'a pas récolté le fruit qui est la partie la plus importante.

Les usages médicaux comme médicaments internes étaient très peu connus, cependant cette plante était célèbre pour ses usages économiques notamment dans les pays du Levant. Pour les praticiens, le coton avait seulement un intérêt chirurgical. (7).

Actuellement, le coton est apprécié comme outil indispensable pour soigner les plaies et pour beaucoup d'autres utilisations. Les graines de coton peuvent servir aussi d'alimentation aux animaux et à l'homme après un traitement efficace pour le débarrasser de son sesquiterpène toxique : le gossypol. Certains médecins recommandent l'écorce de la racine contre les troubles menstruels. (10). (12).

La septième section s'intitule :

Herbes à fleurs  
monopétales campaniformes,  
dont le calice devient un  
fruit charnu dans presque  
tous les genres.  
(5).

Cette section regroupe certaines plantes qui font partie aujourd'hui de la famille des Cucurbitacées. (6).

Quatre plantes de cette section sont présentes dans l'herbier : le concombre ordinaire, la citrouille, la coloquinte ordinaire et le melon d'eau.



## Le concombre ordinaire



Figure 19 : le concombre ordinaire. Planche 29.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Cucumis*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Cucumis sativus*  
Nom latin actuel : *Cucumis sativus* L.  
Famille actuelle : Cucurbitacées  
Bonne conservation de cette planche.

Le concombre était simplement un aliment et non un médicament. Il était apprécié pour sa fraîcheur et sa facilité à être digéré. Il appartenait aux quatre semences froides. (7).

La pulpe du concombre est beaucoup utilisée aujourd'hui en cosmétologie car elle est adoucissante. La partie externe du fruit, verte et très amère, renferme des cucurbitacines qui ont un caractère irritant si l'épluchage est insuffisant. Certaines personnes l'emploient comme ténifuge à doses relativement élevées. De nos jours, le concombre est un aliment très apprécié en salade. (14).

## La citrouille



Figure 20 : la citrouille. Planche 29.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Pepo*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Cucurbita pepo*  
Nom latin actuel : *Cucurbita pepo* L.  
Famille actuelle : Cucurbitacées  
Cette planche est magnifiquement conservée.

La citrouille était peu utilisée. Elle faisait partie des semences froides comme le concombre. Cependant, quelques observations ont mis en évidence son effet bénéfique comme antiprurigineux chez les dartreux. (7).

A présent, les parties utilisées sont la pulpe et les graines. Les graines étaient consommées pour leur effet vermifuge jusque dans les années 80. Depuis quelques années, l'huile des semences de courge est commercialisée surtout en Allemagne comme traitements médicamenteux de l'hypertrophie bénigne de la prostate. La citrouille est surtout un ingrédient de notre cuisine actuelle. Les cuisinières en font de la soupe, des confitures... De plus, les enfants créent des lanternes lors de la fête d'Halloween. (8).

## La coloquinte



Figure 21 : la coloquinte ordinaire. Planche 30.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Cucumis*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Cucumis colocynthis*  
Nom latin actuel : *Citrullus colocynthis* Schrad.  
Famille actuelle : Cucurbitacées  
Cette planche est magnifiquement conservée

Le fruit de la coloquinte était utilisé comme violent purgatif, hydragogue, emménagogue et vermifuge. Elle était préconisée dans les cas désespérés comme l'apoplexie. La calebasse ou gourde obtenue quand le fruit était vidé faisait des bouteilles. (7).

Cette plante est peu utilisée en médecine, aujourd'hui. Elle est toxique car elle a une action purgative violente et dangereuse, mais elle est parfois employée contre l'ascite. (10). (14)

## Le melon d'eau ou pastèque



Figure 22 : le melon d'eau. Planche 30.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Cucurbita*

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Cucurbita citrullus*

Nom latin actuel : *Citrullus vulgaris L.*

Famille actuelle : Cucurbitacées

Assez bonne conservation.

Le melon d'eau était apprécié pour les mêmes propriétés thérapeutiques que la citrouille. (7).

De nos jours, la pastèque est cultivée pour ses gros fruits gorgés d'eau. Elle est ainsi appréciée en dessert pour son caractère rafraîchissant. Elle n'a plus d'emploi en médecine.

La huitième section s'intitule :

Herbes à fleurs  
monopétales campaniformes,  
en godet, dont le calice  
devient un fruit à deux  
pièces attachées au même  
endroit.

(5).

Aucune plante d'intérêt médical n'est présente dans cette section de l'herbier.

La neuvième et dernière section s'intitule :

Herbes à fleurs  
monopétales campaniformes,  
en godet, dont le calice  
devient un fruit composé  
de deux pièces adhérentes  
par leur base.

(5).

La seule plante présente dans cette section fait partie actuellement de la famille des Rubiacées. (6).

Cette section est présentée par la croisette velue.



## La croisette velue



Figure 23 : la croisette velue. Planche 34.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Cruciata*

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Valantia cruciata*

Nom latin actuel : *Galium cruciata* L.

Famille actuelle : Rubiacées

Cette planche est magnifiquement conservée. Cette section 9 n'existait pas dans la Méthode de botanique de Tournefort parut en 1694. Ainsi, elle était placée dans la section 8.

Elle n'était pas beaucoup utilisée, on lui a prêté cependant des propriétés vulnéraires, résolutives et astringentes. Son principal emploi était pour les plaies et les brûlures. (7).

Aujourd'hui, la croisette velue ne fait parti d'aucun remède médicinal. Cependant, cette plante est à l'étude car elle possède des iridoïdes qui auraient une action intéressante pour le traitement des états neurotoniques. (10).

# Classe 2

Herbes à fleurs d'une feuille régulière,  
semblable à quelque manière à un  
entonnoir, à une soucoupe, ou à une  
rosette : Les infundibuliformes

(5).

La classe 2 comporte sept sections, la première section s'intitule :

Herbes à fleurs  
monopétales  
infundibuliformes, dont le  
pistil devient un fruit.  
(5).

Cette section regroupe certaines plantes qui font partie aujourd'hui des familles des Solanacées, des Gentianacées, des Ményanthacées et des Apocynacées. (6).

Six plantes de cette section sont présentes dans l'herbier : le ményanthe, le tabac, la jusquiame noire, la pomme épineuse, la petite pervenche et la grande pervenche.



## Le Ményanthe ou trèfle d'eau

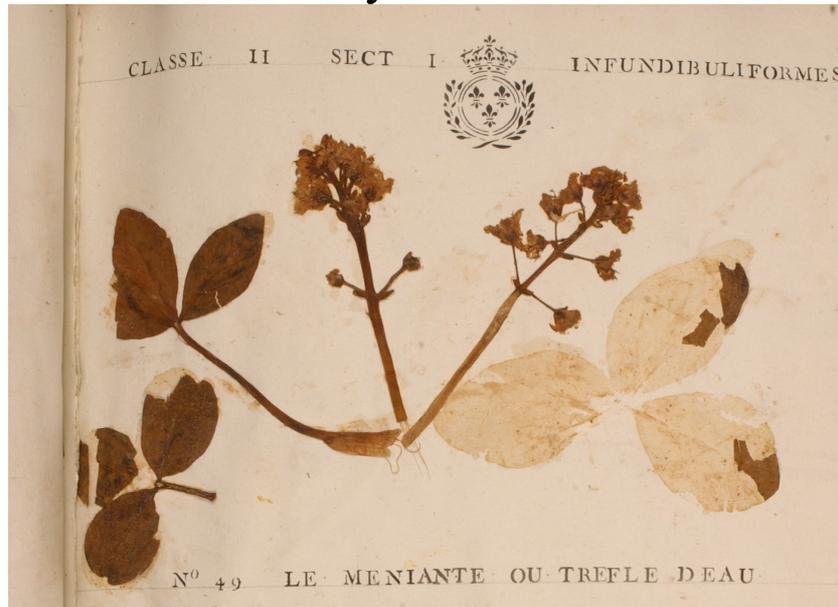


Figure 24 : le ményanthe. Planche 37.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Menyanthes*

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Menyanthes trifoliata*

Nom latin actuel : *Menyanthes trifoliata* L.

Famille actuelle : Gentianacées

Bonne conservation des sommités fleuries mais les feuilles sont un peu abîmés.

C'était une des plantes les plus précieuses en médecine. Elle était connue pour ses propriétés résolutive, détersive, savonneuse, diurétique, tonique, fébrifuge et surtout antiscorbutique. L'utilisation de l'herbe était fréquente dans la goutte, les rhumatismes, les empâtements des viscères, les dartres et la gale. Sur quelques individus, il fut remarqué que le suc faisait vomir. Le ményanthe rentrait comme le houblon dans la fabrication de la bière. (7).

Aujourd'hui, cette plante est peu utilisée. Cependant, en raison de la présence d'iridoïdes, le ményanthe serait un bon tonique amer. La feuille du trèfle d'eau est en effet traditionnellement utilisée pour stimuler l'appétit et pour favoriser la prise de poids. Le ményanthe a aussi une vertu fébrifuge. Il constitue également une médication efficace de l'arthrite à caractère rhumatismal, notamment quand celle-ci s'accompagne d'asthénie, d'amaigrissement et de fatigue. Le ményanthe doit être prescrit avec précaution car à fortes doses il provoque des vomissements. (8). (12). (13).

## Le tabac



Figure 25 : le tabac. Planche 37.

Exemplaire représenté : feuille

Genre dans la classification de Tournefort : *Nicotiana*

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Nicotiana tabacum*

Nom latin actuel : *Nicotiana tabacum* L.

Famille actuelle : Solanacées

Cette planche est malheureusement incomplète car les inflorescences sont absentes.

Le tabac était utilisé en médecine pour ses actions détersives, résolutes, vulnéraires, anodines, purgatives et émétiques. Les feuilles de tabac étaient surtout employées. Extérieurement, les feuilles étaient appliquées sur les ulcères, les vieilles plaies et les lésions de gale. Cette plante était aussi prescrite intérieurement dans les fièvres quartes, dans les paralysies et dans l'épilepsie. Outre son usage en médecine, le tabac était inhalé ou fumé. Les méfaits du tabac étaient déjà connus. Ils avaient observé que si la préhension de tabac prisé était trop importante cela diminuait l'odorat et la mémoire. Lorsqu'il était fumé en trop grande quantité par la même personne, celle-ci avait les dents noires, une bouche fétide et peu d'appétit. (7).

Aujourd'hui, il n'y a plus d'emploi de cette plante en médecine pure. En effet, il a été démontré que les produits de la combustion du tabac favorisent l'apparition du cancer des poumons. Mais le tabac est encore utilisé traditionnellement en phytopharmacie pour la lutte contre les pucerons et autres insectes. (10). (9).

## La jusquiame noire



Figure 26 : la jusquiame noire. Planche 38.

Exemplaire représenté : rameau de feuilles

Genre dans la classification de Tournefort : *Hyoscyamus*

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Hyoscyamus niger*

Nom latin actuel : *Hyoscyamus niger* L.

Famille actuelle : Solanacées

Bonne conservation de la planche.

L'emploi en médecine des feuilles, des fleurs et des graines de jusquiame noire se faisaient extérieurement. Cette plante était considérée comme assoupissante, vénéneuse, anodine et révulsive. Certaines personnes qui par confusion avec d'autres plantes potagères, avaient mangé de la racine de jusquiame, éprouvaient un sommeil profond avec une face rouge tuméfiée, des yeux rouges suivi après leur réveil d'éruptions gangreneuses aux cuisses et aux jambes. Certains médecins l'utilisaient, aussi vénéneuse qu'elle puisse être, pour la guérison de l'épilepsie, la manie, les convulsions, la paralysie, les palpitations du cœur et les squirres. (7).

Actuellement, la jusquiame noire est une plante toxique mais les intoxications sont exceptionnelles et peu graves car son aspect velu et visqueux, ainsi que son odeur forte n'en font pas une plante très engageante. Les alcaloïdes présents dans cette plante sont les mêmes que ceux de la belladone : hyoscyamine et atropine mais il en existe un autre : la scopolamine. De ce fait, les possibilités de la jusquiame ont un double aspect : celles de la belladone, avec une intensité moindre, et celle de la scopolamine. Elle peut être alors

employée comme spasmolytique, antiasthmatique, antisécrétoire, mydriatique, analgésique local en usage externe, mais se recommande surtout dans les névralgies, la chorée, la maladie de Parkinson et autres tremblements. L'usage de cette plante doit se faire avec précaution car il peut y avoir des accidents. (10). (14). (15).

Section 1

## La pomme épineuse ou l'endormie



Figure 27 : la pomme épineuse. Planche 38.

Exemplaire représenté : partie aérienne

Genre dans la classification de Tournefort : *Stramonium*

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Datura stramonium*.

Nom latin actuel : *Datura stramonium* L.

Famille actuelle : Solanacées

Cette planche est magnifiquement conservée d'autant plus que la fleur est assez difficile à faire sécher.

Comme la jusquiame, elle était considérée comme un narcotique. Son usage était exclusivement externe, on l'appliquait comme révulsif sur la peau. Quelques praticiens ont réussi à guérir quelques maniaques, épileptiques et mélancoliques malgré sa toxicité. Prise à hautes doses, elle provoquait chez certains patients un enivrement, un délire et une dilatation de la pupille. Ses contre poisons étaient le thériaque, des vomitifs et des sels volatils. (7).

Le datura officinal ou pomme épineuse est moins employé que la belladone. S'il entre dans la formulation de sirops antitussifs, c'est surtout sous forme de cigarettes sédatives de la gêne respiratoire qu'il a été utilisé en association avec la belladone. L'absence d'intérêts de ces formes dans le traitement de l'asthme, la déviation d'usage et le risque grave encouru ont incité les pouvoirs publics à les retirer du marché en 1992. (10). Les intoxications avec le datura sont très fréquentes, car malgré son odeur fétide, les feuilles sont parfois confondues avec des légumes sauvages. De très petites quantités suffisent à déclencher des troubles digestifs, cardiaques, respiratoires et visuels accompagnés de délire et d'hallucinations. La mort survient fréquemment. (15). (11).

Section 1

## La grande et la petite pervenche



Figure 28 : la grande et la petite pervenche. Planche 39.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Pervinca*

Nom latin utilisé par Tonnellier de la grande pervenche : *Pervinca vulgaris latifolia*.

Nom latin actuel de la grande pervenche : *Vinca major* L.

Nom latin utilisé par Tonnellier de la petite pervenche : *Pervinca vulgaris angustifolia*

Nom latin actuel de la petite pervenche : *Vinca minor* L.

Famille actuelle : Apocynacées

C'est deux plantes sont très bien conservées et différencient bien les deux pervenches.

Ces plantes étaient trop négligées par les praticiens selon Rozier et La Tourette. Elles possédaient, en effet des propriétés intéressantes car elles étaient vulnérables, fébrifuges et astringentes. La décoction et la poudre des feuilles étaient utiles dans toutes les maladies avec atonie comme la paralysie, la diarrhée, la digestion laborieuse, la migraine dépendante d'un relâchement d'estomac. (7).

Actuellement, seules les feuilles de la petite pervenche sont employées. La drogue n'est utilisée que par l'extraction de la vincamine. Les troubles psycho comportementaux de la sénescence cérébrale constituent l'indication principale de cette molécule. L'alcaloïde est également proposé dans les suites d'accidents vasculaires et cérébraux, les séquelles de traumatisme crânien, dans les troubles de la cochlée-vestibulaire et dans les troubles rétinien d'origine ischémique. Elle a aussi un pouvoir antitumoral. (10). (14).

La deuxième section de la classe 2 s'intitule :

Herbes à fleurs  
monopétales, en soucoupe  
ou en rosette, et dont le  
pistil devient le fruit.

(5).

Cette section regroupe certaines plantes qui font partie aujourd'hui des familles des Plantaginacées et des Primulacées. (6).

Deux plantes de cette section sont présentes dans l'herbier : la primevère et le grand plantain.



## La primevère ou primerolle



Figure 29 : la primevère. Planche 41.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Primula*

Nom latin utilisé par Tonnellier: *Primula officinalis*.

Nom latin actuel: *Primula officinalis* L.

Famille actuelle : Primulacées

Cette planche est très bien conservée, les parties aériennes sont retenues par des adhésifs qui ne datent sûrement pas de l'herbier.

Les parties de la plante utilisées étaient les racines, les feuilles et les fleurs. L'administration se faisait sous forme de thé et de cataplasme. La racine avait des propriétés astringentes tandis que les feuilles et les fleurs possédaient des actions cordiales, anodines et vulnéraires. (7).

Malgré sa valeur médicinale réelle, la primevère est sous employée aujourd'hui. Les fleurs et les racines peuvent être utilisées dans le traitement symptomatique de la toux et, par voie locale, en bains de bouche pour l'hygiène buccale, comme traitement d'appoint adoucissant et antiprurigineux des affections dermatologiques, comme trophique protecteur dans le traitement des crevasses, écorchures, gerçures et contre les piqûres d'insectes. (10). L'huile essentielle qui contient parfois des dérivés salicyliques, peut se montrer antirhumatismale. (14).

## Le grand plantain



Figure 30 : le grand plantain. Planche 41.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Plantago*  
Nom latin utilisé par Tonnellier: *Plantago major*  
Nom latin actuel: *Plantago major* L.  
Famille actuelle : Plantaginacées  
Cette planche est très bien conservée.

Les feuilles et la racine de grand plantain donnaient des remèdes courants. Cette herbe avait une action vulnérable et astringente. Les feuilles fraîches et pilées pouvaient être appliquées sur les blessures et les contusions. L'eau distillée de plantain était très utile comme ophtalmique pour les rougeurs des yeux sans ardeur, ni chaleur. Une forte décoction des fleurs réussissait parfois pour arrêter les fièvres tierces vernales et printanières ; mais comme ces fièvres se dissipaient très souvent sans remèdes, l'action du grand plantain était alors mise en doute pour ses maux. (7).

A présent, l'utilisation se limite aux feuilles de grand plantain. La feuille de cette plante est traditionnellement employée en usage local comme traitement d'appoint adoucissant et antiprurigineux des affections dermatologiques ainsi qu'en cas d'irritation oculaire. (10). Elle serait aussi hypocholestérolémiante. (14).

La troisième section de la classe 2 s'intitule :

Herbes à fleurs  
monopétales,  
infundibuliformes, et dont  
le calice devient le fruit  
ou l'enveloppe du fruit.  
(5).

Cette section regroupe certaines plantes qui font partie aujourd'hui des familles des Valérianacées. (6).

Trois plantes de cette section sont présentes dans l'herbier : la grande et la petite valériane et la mâche.



## La grande et la petite valériane



Figure 31 : la grande et la petite valériane. Planche 43 et 44.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Valeriana*

Nom latin utilisé par Tonnellier de la grande valériane : *Valeriana phu*.

Nom latin actuel de la grande valériane : *Valeriana dioscoridis L.*

Nom latin utilisé par Tonnellier de la petite valériane : *Valeriana dioica*

Nom latin actuel de la petite valériane : *Valeriana officinalis L.*

Famille actuelle : Valérianacées

C'est deux planches sont très bien conservées et différencient bien les deux valérianes. Cependant, la racine de valériane n'est pas représentée pour des raisons pratiques et d'odeur.

Elles avaient toutes les deux les mêmes usages mais la petite valériane était un peu moins efficace que la grande valériane. Les racines de ces plantes étaient utilisées en poudre ou en infusion. Ces racines avaient une odeur fort désagréable. Elles étaient prescrites comme antispasmodiques, diurétiques, emmenagogues et céphaliques. (7).

A présent, la médecine utilise surtout l'espèce *Valeriana officinalis*. La valériane aujourd'hui est considérée comme un neurosédatif proche des benzodiazépines mais ne déclenche pas de dépendance. Ses parties souterraines telles que le rhizome et ses stolons sont employés en phytothérapie. Elle est indiquée dans les troubles du sommeil, la nervosité et l'anxiété. (8). Elle est également douée de propriétés antispasmodiques importantes, mises à profit dans les spasmes gastro-intestinaux et certains vertiges. Bien que peu toxique, il est possible d'observer, à doses très élevées, des nausées, des coliques, des troubles visuels et du rythme cardiaque. (9).

## La mâche



Figure 32 : la mâche. Planche 44.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Valerianella*

Nom latin utilisé par Tonnellier: *Valerianella locusta*.

Nom latin actuel: *Valerianella locusta* L.

Famille actuelle : Valérianacées

Cette planche est très bien conservée, de plus, tonnellier l'a récolté avec ses racines.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la mâche n'était utile qu'à des fins culinaires. (7).

Aujourd'hui, la mâche sauvage est une excellente plante à salade que l'on se doit de consommer crue. La mâche est riche en vitamine B et C. Cette plante possède également des vertus émoullientes, dépuratives, laxatives et diurétiques. (14).

La quatrième section de la classe 2 s'intitule :

Herbes à fleurs en entonnoir, en bassin ou en molette, dont le pistil est composé de quatre embryons qui deviennent autant de semences renfermées dans le calice de la fleur.

(5).

Cette section regroupe certaines plantes qui font partie aujourd'hui des familles des Borraginacées. (6).

Six plantes de cette section sont présentes dans l'herbier : la bourrache, la vipérine, la pulmonaire, le grémil, la consoude et la cynoglosse.



## La bourrache



Figure 33 : la bourrache. Planche 44.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Borrago*

Nom latin utilisé par Tonnellier: *Borrago officinallis*.

Nom latin actuel: *Borrago officinallis* L.

Famille actuelle : Borraginacées

Cette planche est très bien conservée mais Tonnellier a malheureusement sectionné la plante en deux.

Cette plante contenait un suc visqueux et fade qui était utilisé comme diurétique et expectorant. Les feuilles et les fleurs étaient aussi employées pour leurs propriétés béchiques. Le suc nitré de cette plante la rendait précieuse dans les maladies inflammatoires et aiguës surtout dans la pleurésie et la péripneumonie. La décoction miellée de bourrache facilitait l'expectoration et calmait les ardeurs d'urine. (7).

Aucune expérimentation pharmacologique ne semble avoir été effectuée sur cette drogue qui jouit d'une réputation de sudorifique, adoucissante et diurétique. Ainsi des médicaments à bases de fleurs de bourrache peuvent être mis sur le marché et revendiquer les indications suivantes : « traditionnellement utiliser pour faciliter l'élimination rénale de l'urine ». (10). L'huile des graines de bourrache riche en acides gras polyinsaturés soigne les douleurs prémenstruelles, l'eczéma, les rhumatismes et les affections cutanées. (8).

## La vipérine



Figure 34 : la vipérine. Planche 45.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Echium vulgare*.

Nom latin utilisé par Tonnellier: *Echium vulgare*.

Nom latin actuel : *Echium vulgare* L.

Famille actuelle : Borraginacées

La planche de la vipérine est magnifiquement bien conservée.

Elle semblait avec son nom guérir les morsures de vipères mais rien n'était établi dans ce sens. Cette plante était détersive et vulnérable. (7).

La vipérine est proche de la bourrache. Cette plante est aussi diurétique et stimule la transpiration. Appliquée en cataplasme ou en pansement, c'est un baume efficace contre les brûlures et les furoncles. Cette drogue est tombée dans l'oubli, en partie par manque d'intérêt pour son potentiel médicinal et en partie à cause des alcaloïdes pyrrolizidiniques, très toxiques qu'elle renferme. L'usage interne de cette plante est à proscrire. (8). (12)

## La pulmonaire



Figure 35 : la pulmonaire. Planche 46.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Pulmonaria*

Nom latin utilisé par Tonnellier: *Pulmonaria officinallis*.

Nom latin actuel : *Pulmonaria officinallis* L.

Famille actuelle : Borraginacées

Très bonne conservation.

Les racines et les feuilles de cette plante étaient utilisées pour leurs actions pectorales, vulnéraires et astringentes. Le principe astringent de la pulmonaire réussissait aussi bien que la racine de consoude dans les crachements de sang de la tuberculose. Son tropisme pour les poumons et l'apparence tachetée de ses feuilles lui ont valu son nom. (7).

Aujourd'hui, la pulmonaire est peu utilisée en médecine. Elle serait douée de légères propriétés expectorantes et émollientes. (12). Les feuilles de la pulmonaire sont appréciées en salade quand elles sont jeunes et plus tard, elles sont meilleures après cuisson et constituent un légume très fin. (11).

## Le grémil



Figure 36 : le grémil. Planche 46.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Lithospermum*

Nom latin utilisé par Tonnellier: *Lithospermum officinale*.

Nom latin actuel : *Lithospermum officinale* L.

Famille actuelle : Borraginacées

Très bonne conservation.

Les médecins prescrivait les semences de grémil sous forme de poudre pour ses vertus apéritives, diurétiques, détersives et émollientes. (7).

Cette plante n'est plus prescrite actuellement comme médicament. Elle aurait cependant des propriétés anticonceptionnelles (antigonadotropes). (8). (14).

## La consoude

Genre dans la classification de Tournefort : *Symphytum*

Nom latin utilisé par Tonnellier: *Symphytum officinale*.

Nom latin actuel : *Symphytum officinale* L.

Famille actuelle : Borraginacées

Malheureusement cette plante est absente de l'herbier.

Elle était usitée pour ses actions vulnérinaires, astringentes et antidysentériques. Le suc de ses feuilles et de sa racine était considéré comme mucilagineux. Les feuilles pilées et le suc accélèrent la consolidation des plaies (d'où son nom) et calmaient les douleurs des ulcères et des dartres. (7).

Actuellement en France seule la racine est retenue comme drogue pouvant entrer dans la composition de médicaments à base de plantes. Les indications possibles concernent uniquement la voie locale. Elle est adoucissante, antiprurigineuse, trophique et protectrice. Elle peut être appliquée sur les crevasses, écorchures et gerçures. La consoude renferme également un principe antihormonal, plus précisément anticonceptionnel. Cette plante ne doit pas être employée en usage interne car elle possède des alcaloïdes pyrrolizidiniques qui sont très toxiques pour le foie. (8). (14).

Section 4

## La cynoglosse ou langue de chien



Figure 37 : la cynoglosse. Planche 47.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Cynoglossum*

Nom latin utilisé par Tonnellier: *Cynoglossum officinalis*.

Nom latin actuel : *Cynoglossum officinalis* L.

Famille actuelle : Borraginacées

Très bonne conservation.

Cette plante était reconnue pour ses propriétés pectorales, vulnéraires et émoullientes. Elle était aussi légèrement narcotique. L'emploi de ses racines et ses feuilles était courant. Les feuilles calmaient la douleur des brûlures. Lors de la trituration de ces feuilles, certaines personnes éprouvaient des maux de tête et des étourdissements accompagnés de nausées. Ceux qui mangeaient cette plante subissaient des vomissements et pouvaient en mourir. Cependant la décoction de la racine était utile contre la gonorrhée, la ptisie et la diarrhée. (7).

L'utilisation de nos jours de la racine de cynoglosse renfermant un mucilage constitué de fructosanes se fait en pansements cicatrisants, en particulier sur les ulcères de la jambe. Il existe également des alcaloïdes pyrrolizidiniques susceptibles d'hépatotoxicité, sans doute responsable à doses modérées d'un caractère sédatif utilisable dans la toux. (14).

La cinquième section de la classe 2 s'intitule :

Herbes à fleurs  
infundibuliformes, dont le  
pistil se change en une  
seule semence.

(5).

Cette section possède une des plantes qui composent la famille actuelle des Plumbaginacées. Elle est placée dans la section 5 mais De Tournefort l'avait mise dans la section 4. (6).

La plante présente dans l'herbier est la dentelaire.



## La dentelaire



Figure 38 : la dentelaire. Planche 48.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Plumbago*  
Nom latin utilisé par Tonnellier: *Plumbago europaea*.  
Nom latin actuel : *Plumbago europaea* L.  
Famille actuelle : Plumbaginacées  
Très bonne conservation.

Cette plante était connue comme corrosive, vulnéraire et détersive. Ses feuilles et sa racine étaient employées par voie locale. Son nom lui vient de l'usage qu'on en faisait pour les cancers et les maux de dents. (7).

A présent, on soulage encore les maux de dents et les douleurs du dos et de la sciatique. Seule sa racine est utilisée en usage externe. (8).

La sixième section de la classe 2 s'intitule :

Herbes à fleurs  
monopétales,  
infundibuliformes, dont le  
pistil devient un fruit  
dur et sec.

(5).

Cette section regroupe certaines plantes qui composent les familles actuelles des Primulacées, des Scrofulariacées et des Rubiacées. (6).

Cinq plantes de cette section sont présentes dans l'herbier : le mouron rouge, la véronique officinale, la valériane grecque, le bouillon blanc et l'herbe aux mites.



## Le mouron rouge



Figure 39 : le mouron rouge. Planche 49.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Angallis*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Angallis arvensis*.  
Nom latin actuel : *Anagallis arvensis* L.  
Famille actuelle : Primulacées  
Très bonne conservation.

Il était employé pour ses vertus vulnéraires, détersives, céphaliques et sialagogues. Selon une étude qui fut réalisée par la société économique de Berne, le mouron rouge était aussi un excellent antihydrophobique. Seules les parties aériennes avaient un intérêt médical. (7).

Cette plante est peu prescrite aujourd'hui, elle possède pourtant de réelles propriétés diurétiques. Le mouron rouge stimule la transpiration, favorise l'évacuation des mucosités bronchiques et guérit les rhumes. (8). Le mouron rouge n'est guère dangereux pour l'homme, mais il passe pour être toxique auprès de divers animaux, poissons et oiseaux surtout. (14). (11).

## La véronique officinale



Figure 40 : la véronique officinale. Planche 49.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Veronica*  
Nom latin utilisé par Tonnellier: *Veronica officinalis*.  
Nom latin actuel : *Veronica officinalis* L.  
Famille actuelle : Scrophulariacées  
Très bonne conservation.

Ses fleurs étaient usitées comme stomachiques, vulnéraires et diurétiques. Elle semblait être un remède adjuvant utile dans le traitement des maladies chroniques. (7).

Actuellement, la véronique est peu utilisée car son action thérapeutique est considérée comme faible. (8). Cependant, cette plante semble encore employée pour ses propriétés stomachiques et vulnéraires, elle serait aussi antiulcéreuse. (14).

Section 6

La valériane grecque ou polémoine bleu



Figure 41 : la valériane grecque. Planche 50.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Polemonium*  
Nom latin utilisé par Tonnellier: *Polemonium caeruleum*.  
Nom latin actuel *Polemonium caeruleum* L.  
Famille actuelle : Rubiacées  
Cette planche a souffert mais on devine la plante.

Elle était utilisée pour ses propriétés apéritives et vulnérinaires, cependant son action étant très faible, elle était surtout et avant tout une plante ornementale. (7).

Actuellement, cette plante n'a aucune utilité en médecine.

## Le bouillon blanc



Figure 42 : le bouillon blanc. Planche 51.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Verbascum*  
Nom latin utilisé par Tonnellier: *Verbascum thapsus*.  
Nom latin actuel *Verbascum thapsus* L.  
Famille actuelle : Scrophulariacées  
Très bonne conservation des feuilles et d'une fleur.

Ses feuilles et ses fleurs étaient utiles pour préparer les médicaments. Cependant, les auteurs de la « Démonstration botanique » trouvaient que son emploi était trop négligé, car le bouillon blanc cachait un principe narcotique assez marqué. En effet, une grande quantité d'infusion de ses fleurs procurait le sommeil. Cette infusion était aussi employée comme adoucissante pendant tout le temps de l'irritation des dysenteries. La décoction des feuilles et leur suc étaient préconisés en lavement dans les ténésmes, les dysenteries et les coliques. Les feuilles servaient aussi dans le traitement des hémorroïdes externes et internes et contre les phlegmons. Le bouillon blanc avait d'autres indications comme les ardeurs de la poitrine, les toux convulsives de l'enfant, la coqueluche, les ardeurs d'urine et toutes les maladies pour lesquelles l'indication est de modérer les spasmes et les irritations. Le bouillon blanc était principalement émollient, calmant et béchique. (7).

Le bouillon blanc est aujourd'hui, un remède spécifique des bronchites et des trachéites. Préparé en infusion, les feuilles et les fleurs réduisent la formation du mucus bronchique et favorisent son évacuation. Cette plante fait partie des espèces pectorales (les six autres étant le coquelicot, la mauve, la guimauve, la violette, le tussilage et le pied de chat). En application cutanée, le bouillon blanc possède des propriétés calmantes et adoucissantes. (8). De plus, cette plante est douée d'un pouvoir anti-inflammatoire léger qui soigne les rhumatismes. Enfin, les graines sont riches en saponosides triterpéniques. Il faut donc se méfier car ces molécules sont irritantes et peuvent être toxiques suivant la dose. (9).

## L'herbe aux mites



Figure 43 : l'herbe aux mites. Planche 51.

Exemplaire représenté : feuilles

Genre dans la classification de De Tournefort : *Blattaria*

Nom latin utilisé par Tonnellier: *Verbascum blattaria*.

Nom latin actuel *Verbascum blattaria* L.

Famille actuelle : Scrofulariacées

Très bonne conservation, bien qu'une des quatre feuilles se soient décollées.

Elle était rarement employée autrefois on la connaissait comme émolliente. (7).

A présent, cette plante n'est plus utilisée en phytothérapie.

La septième section de la classe 2 s'intitule :

Herbes à fleurs en  
rosette, ou en godet, dont  
le pistil devient un fruit  
mou ou charnu.

(5).

Cette section regroupe certaines plantes de la famille actuelle des Solanacées. (6).

Trois plantes de cette section sont présentes dans l'herbier : la morelle noire, la pomme d'amour et le coqueret.



## La morelle noire



Figure 44 : la morelle noire. Planche 51.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Solanum*  
Nom latin utilisé par Tonnellier: *Solanum nigrum*.  
Nom latin actuel *Solanum nigrum* L.  
Famille actuelle : Solanacées  
Assez bonne conservation mais les fruits ne sont pas présents.

La morelle noire était connue pour ses propriétés externes et internes. Extérieurement, elle était considérée comme anodine et rafraîchissante. Mais, intérieurement, la morelle noire était un poison. Selon les auteurs de la « Démonstration botanique » « si plus de quatre baies étaient ingérées cela donnait des vomissements importants, des étourdissements, des vertiges et cela provoquait la mort. Certains la prescrivait en donnant une baie et en augmentant progressivement, pour augmenter le flux des urines, pour traiter les ulcères et pour l'hydropisie ». Elle était rarement ordonnée comme topique mais ses feuilles calmaient les douleurs des panaris et des hémorroïdes. (7).

Cette plante n'est plus beaucoup utilisée dans la thérapeutique moderne. L'emploi comme émollient, antinévralgique et analgésique de cette plante est exclusivement externe. Elle est souvent utilisée en vétérinaire pour ces propriétés. Ses feuilles sont à présent alimentaires. Elle est considérée comme dangereuse à l'état frais mais l'ingestion des baies de morelle noire donne des symptômes sans gravité : mydriase, nausée et rougeur de la face. (10). (14). (12).

## La pomme d'amour ou tomate



Figure 45 : la pomme épineuse. Planche 52.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Lycopersicon*  
Nom latin utilisé par Tonnellier: *Solanum lycopersicum*.  
Nom latin actuel *Solanum lycopersicum* L.  
Famille actuelle : Solanacées  
Très bonne conservation de cette planche.

Elle était soupçonnée d'être vénéneuse par analogie morphologique avec les autres Solanacées. Cependant, à cette époque, certains italiens la mangeaient cuites. Les médecins supposaient alors que la coction enlevait l'effet narcotique. (7).

A présent, la tomate gorgée d'eau, possède une valeur alimentaire négligeable car elle est peu riche en vitamine C. Elle est cependant beaucoup consommée. Elle convient aux rhumatismaux et aux goutteux car elle alcalinise le sang. Avant maturité complète, la tomate peut présenter une toxicité à cause des gluco-alcaloïdes qu'elle contient, le principal étant la tomatine. La tomatine, abondante dans les feuilles, aurait une action bactériostatique et antifongique qui intéresse la phytothérapie et la médecine vétérinaire. (14).

## Le coqueret



Figure 46 : le coqueret. Planche 52.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Alkekengi*  
Nom latin utilisé par Tonnellier: *Physalis alkekengi*.  
Nom latin actuel *Physalis alkekengi* L.  
Famille actuelle : Solanacées  
Bonne conservation de cette planche.

Le fruit était employé comme diurétique et rafraîchissant. C'était un des meilleurs diurétiques, il était ordonné dans les œdèmes et les leucophlegmaties. Il était aussi un adjuvant efficace dans le traitement des dartres. (7).

De nos jours, le fruit de cette plante est peu utilisé mais est toujours considéré comme un diurétique efficace et un laxatif. Seul le fruit mur est consommable car le fruit immature et son feuillage sont toxiques. (10). Les baies du coqueret peuvent être mangées crues, mais elles sont meilleures cuites. Certaines cuisinières en font des confitures, des compotes et des tartes. (11).

# Classe 3

Herbes et sous arbrisseaux à fleurs monopétales anormales ou irrégulières, nommées personnées ou fleurs en masque. Leurs semences sont renfermées dans une capsule.

(5).

La classe 3 comporte cinq sections, mais seules les deux premières sections sont traitées dans l'herbier. La première section s'intitule :

Herbes à fleurs  
monopétales irrégulières  
en forme de cornets,  
d'oreilles ou de  
capuchons, dont les fruits  
sont attachés au bas du  
pistil.

(5).

Cette section regroupe une des plantes qui fait partie aujourd'hui des familles des Aracées. (6).

Une seule plante est présente dans l'herbier pour cette section : le pied de veau.



## Le pied de veau



Figure 47 : le pied de veau. Planche 54.

Exemplaire représenté : plante entière

Genre dans la classification de Tournefort : *Arum*

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Arum maculatum*

Nom latin actuel : *Arum maculatum* L.

Famille actuelle : Aracées

La planche représentant le pied de veau est très bien conservée.

Sa racine fraîche ou ses feuilles étaient considérées comme échauffantes, incisives, détersives et corrosives. Les médecins ordonnaient des pilules d'arum mêlées à de la gomme adragante dans la chlorose, la cachexie, l'asthme, les langueurs d'estomac et les fièvres intermittentes. Les feuilles pilées fournissaient un excellent rubéfiant. (7).

Le rhizome tuberculeux de l'arum reste un vieux remède contre les contusions. Cette plante est très peu usitée de nos jours, car elle est toxique. (17). En effet, l'arum est irritant et rubéfiant. Le contact du suc avec les muqueuses ou les yeux est dangereux. L'ingestion d'une partie de la plante peut provoquer un œdème de la gorge pouvant entraîner la mort par asphyxie. Mais, en général, leur saveur âcre, empêche d'en goûter plus d'une bouchée. Par contre, les fruits, d'un beau rouge à maturité, se montrent attirants pour les enfants et peuvent être un peu sucés. Or, ils sont très irritants et peuvent produire des troubles digestifs, nerveux et cardiaques, parfois mortels. (11).

La deuxième section de la classe 3 s'intitule :

Herbes à fleurs en tuyau  
irrégulières, coupettes ou  
languettes, dont le calice  
devient un fruit.

(5).

Cette section regroupe une des plantes qui fait partie aujourd'hui de la famille des Aristolochiacées. (6).

Une seule plante est présente dans l'herbier pour cette section : l'aristoloche clématite.



## L'aristoloche clématite

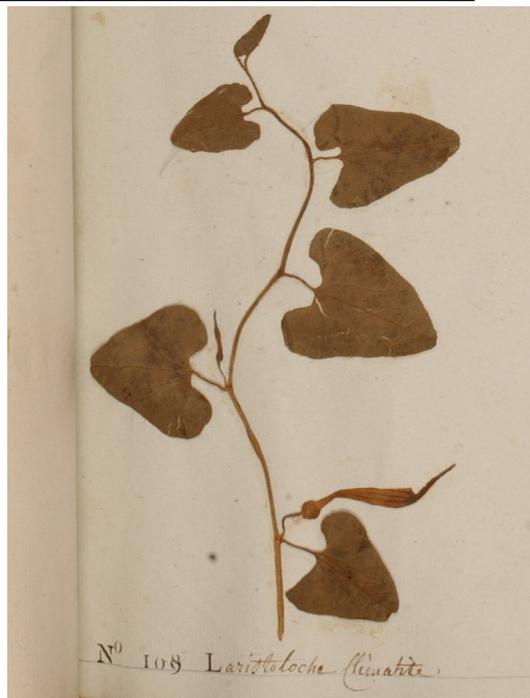


Figure 48 : l'aristoloche clématite. Planche 54.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Aristolochia*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Aristolochia boetica*  
Nom latin actuel : *Aristolochia clematitis* L.  
Famille actuelle : Aristolochiacées  
Bonne conservation de cette planche.

L'emploi de cette plante se faisait surtout avec sa racine et plus rarement avec ses semences. Elles possédaient des propriétés emménagogues, céphaliques, apéritives, résolutes et très détersives. (7).

De nos jours, cette plante n'est pas utilisée en médecine, car cela présenterait un danger. Cette aristoloche renferme une substance irritante, l'acide aristolochique qui peut provoquer des troubles rénaux, digestifs, nerveux et respiratoires. (11). De plus, cet acide aristolochique aurait un caractère carcinogène, ainsi la commercialisation de médicaments en contenant est interdite en France.

# Classe 4

Herbes et sous arbrisseaux à fleurs  
monopétales irrégulières, nommées labiées  
ou fleurs en gueule.

(5).

La classe 4 comporte quatre sections, la première section s'intitule :

Herbes à fleurs  
monopétales irrégulières,  
labiées dont la lèvre  
supérieure est en casque  
ou en faucille.

(5).

Cette section regroupe certaines plantes qui font partie aujourd'hui des familles des Scrofulariacées et des Lamiacées. (6).

Quatre plantes de cette section sont présentes dans l'herbier : le phlomis, l'hormin, la grande sauge et la brunelle.



## Le phlomis ou bouillon sauvage



Figure 49 : le phlomis. Planche 60.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Phlomis*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Phlomis fluticosa*  
Nom latin actuel : *Verbascum phlomoides* L.  
Famille actuelle : Scrophulariacées  
Cette planche est magnifiquement bien conservée.

Toute la plante était envisagée comme vulnérable et détersive.  
L'administration se faisait sous forme de cataplasme. (7).

Aucune indication pour cette plante n'a été prouvée à ce jour.

## L'hormin



Figure 50 : l'hormin. Planche 60.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Horminum*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Salvia horm*  
Nom latin actuel : *Salvia horm* L.  
Famille actuelle : Lamiacées.  
Bonne conservation de la planche.

La semence de cette plante était connue comme aphrodisiaque et utile dans les ophtalmies. L'herbe et son suc étaient employés en cataplasme pour leurs propriétés vulnéraires et résolutes. (7).

Elle n'est pas utile en médecine actuellement.

## La grande sauge



Figure 51 : la grande sauge. Planche 61.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Salvia officinalis*

Nom latin utilisé par Tonnellier *Salvia officinalis*

Nom latin actuel *Salvia officinalis* L.

Famille actuelle : Lamiacées.

Assez mauvaise conservation.

Cette plante avait un pouvoir tonique, céphalique, cordial, stomachique, sternutatoire et sialagogue. En médecine, les drogues étaient faites avec l'herbe et les fleurs de grande sauge. (7).

La sauge officinale possède des vertus antispasmodiques qui ont été démontrées. Elle reste utilisée traditionnellement dans le traitement symptomatique de troubles digestifs divers. (10). De plus, l'usage a confirmé un emploi de cette plante comme astringent et cicatrisant en applications locales. La sauge est également un antioxydant. (9). Les infusions de sauge ne doivent pas être administrées en excès. En effet, l'huile essentielle de sauge peut provoquer des troubles nerveux. (11). Elle est parfois utilisée en thérapeutique vétérinaire comme antilaiteux. (12).

## La brunelle



Figure 52 : la brunelle. Planche 62.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Brunella*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Brunella vulgaris*  
Nom latin actuel : *Brunella vulgaris* L.  
Famille actuelle : Lamiacées.  
Assez mauvaise conservation de la planche.

La brunelle a été longtemps considérée comme vulnéraire mais certaines plaies guérissaient très bien sans remède, ainsi les praticiens s'étaient mis à douter quant à ses véritables vertus. La brunelle avait été vite remplacée par d'autres plantes plus efficaces. (7).

Cette plante n'a pas d'indications véritables dans notre médecine moderne. La brunelle est astringente par son tanin et utile à ce titre dans les diarrhées, les angines et diverses inflammations. (14).

La deuxième section de la classe 4 s'intitule :

Herbes à fleurs  
monopétales, irrégulières,  
labiées, dont la lèvre  
supérieure est creusée en  
cuilleron.

(5).

Cette section regroupe certaines plantes qui font partie aujourd'hui de la famille actuelle des Lamiacées. (6).

Six plantes de cette section sont présentes dans l'herbier : l'ortie blanche, l'ortie morte, l'agripaume, la mélisse des Moluques, la menthe frisée et le pouliot.



## L'ortie blanche ou lamier blanc



Figure 53 : l'ortie blanche. Planche 62.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Lamium*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Lamium vulgare*.  
Nom latin actuel : *Lamium album* L.  
Famille actuelle : Lamiacées.  
Bonne conservation de la planche.

L'ortie blanche était une des plantes les plus prescrites. Ses feuilles broyées étaient utilisées dans un baume aux propriétés vulnéraires qui était efficace pour les plaies tendres, les ulcères et les tumeurs. Le suc de la plante était aussi employé pour arrêter les saignements. (7).

De nos jours, les sommités fleuries et les feuilles de lamier blanc sont prescrites comme émollient, astringent, hémostatique et expectorant. Son action est efficace sur l'utérus, notamment pour régulariser les écoulements sanguins, pour réduire les pertes blanches et pour soulager les règles douloureuses. (8). (11). Le lamier blanc aurait également des propriétés sédatives. (9).

## L'ortie morte



Figure 54 : l'ortie morte. Planche 63.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Galeopsis*

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Galeopsis galeobdolon*

Nom latin actuel : *Galeopsis galeobdolon* L.

Famille actuelle : Lamiacées.

Bonne conservation de la planche.

Elle était utilisée pour les mêmes indications que l'ortie blanche. Ses fleurs et ses feuilles étaient prescrites pour soigner les ulcères, les brûlures et les plaies des tendons. (7).

Maintenant, les médecins l'utilisent encore à la place de l'ortie blanche. (8). Mais cette plante est surtout connue comme expectorante. (12).

## L'agripaume



Figure 55 : l'agripaume. Planche 64.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Leonurus*

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Leonurus cardiaca*

Nom latin actuel : *Leonurus cardiaca* L.

Famille actuelle : Lamiacées.

Bonne conservation de la planche.

Cette plante était donnée en infusion et en décoction. Elle avait des vertus cordiales, toniques, incisives et apéritives. (7).

À présent, les parties aériennes de l'agripaume sont utilisées pour le traitement des affections du cœur et du système nerveux. (8). L'agripaume exerce une action reconnue sur le cœur et la circulation quand il s'agit de troubles végétatifs fonctionnels. Elle est alors prescrite en cas de palpitations et améliore le fonctionnement du cœur. Elle est active aussi dans l'hyperthyroïdie, laquelle comporte une accélération cardiaque. (14).

Section 2

La moluque ou mélisse des Moluques



Figure 56 : la mélisse des Moluques. Planche 64.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Molucca*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Molucella laevis*  
Nom latin actuel : *Molucella laevis* L.  
Famille actuelle : Lamiacées.  
Cette planche est bien conservée.

Elle était peu usitée, cependant elle donnait de bons résultats dans les anorexies, l'anxiété, les affections hypochondriaques et les autres maladies dans lesquelles il faut ranimer le principe vital. (7).

Il n'y a plus d'utilisation de cette plante en médecine.

## La menthe frisée



Figure 57 : la menthe frisée. Planche 64.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Mentha*

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Mentha crispa*

Nom latin actuel : *Mentha crispa* L.

Famille actuelle : Lamiacées.

Bonne conservation de la planche mais les feuilles de menthe manquent pour l'identification.

C'était une des plantes aromatiques les plus employée pour ses nombreuses propriétés : stomachiques, antiémétiques, vermifuges, apéritives, toniques, répercussives, vulnéraires et astringentes. Elle était indiquée dans les flatulences et pour calmer les affections hystériques et hypochondriaques. Elle était aussi connue pour exciter l'éruclation. La poudre de menthe frisée mêlée avec du miel était excellente dans l'anorexie et les langueurs d'estomac avec diminution de l'appétit. Son infusion dans le lait servait aux nourrices pour diminuer le lait et le dissiper lorsqu'il était coagulé. Les feuilles utilisées sous forme de cataplasmes avaient des vertus résolutives sur les ecchymoses et les tumeurs froides. Son eau distillée était un excellent carminatif, elle calmait les vomissements et fortifiait l'estomac. (7).

De nos jours, cette plante n'est plus utilisée en médecine. Elle surtout alimentaire à présent. Elle sert à préparer des tisanes, à relever des plats...

## Le pouliot



Figure 58 : le pouliot. Planche 65.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Pulegium*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Mentha pulegium*  
Nom latin actuel: *Mentha pulegium* L.  
Famille actuelle : Lamiacées.  
Bonne conservation de la planche.

Son action était limitée par ses propriétés sudorifiques et amères. Son suc servait de répulsif pour les puces. (7).

La menthe pouliot est considérée de nos jours comme un excellent digestif. Elle stimule, en effet, les sécrétions gastriques, réduit les flatulences et les coliques, et, à l'occasion élimine les vers intestinaux. C'est aussi un bon remède contre les maux de tête et les infections respiratoires. La menthe pouliot peut être aussi utilisée pour apaiser les démangeaisons, les sensations de picotements et les douleurs rhumatismales. Attention, son huile essentielle est toxique, elle n'est pas officinale mais elle serait douée de propriétés antiseptiques. (8). (12).

La troisième section de la classe 4 s'intitule :

Herbes à fleurs  
monopétales, irrégulières,  
labiées, dont la lèvre  
supérieure est retroussée.  
(5).

Cette section regroupe certaines plantes qui font partie aujourd'hui des familles des Lamiacées et des Verbénacées. (6).

Quatorze plantes de cette section sont présentes dans l'herbier : la crapaudine, la mélisse, le lierre terrestre, le romarin, le thym, la sarriette, la lavande femelle, l'origan sauvage, le dictame de Crète, la marjolaine, la verveine, l'hysope et l'herbe aux chats.



## La crapaudine



Figure 59 : la crapaudine. Planche 66.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Sideritis hirsuta*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Sideritis hirsuta*  
Nom latin actuel : *Sideritis recta* L.  
Famille actuelle : Lamiacées.  
Bonne conservation de la planche.

Elle était connue pour ses propriétés vulnéraires, astringentes et détersives. Ses feuilles étaient appliquées sur les pathologies cutanées sous forme de cataplasmes. (7).

Aujourd'hui, la crapaudine est dite surtout astringente. Elle serait aussi hypoazotique, cholérétique et anti-inflammatoire. (8).

## La mélisse ou citronnelle



Figure 60 : la mélisse. Planche 67.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Melisse*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Melissa officinalis*  
Nom latin actuel : *Melissa officinalis* L.  
Famille actuelle : Lamiacées.  
Bonne conservation de la planche.

L'emploi de cette plante se faisait fréquemment avec l'herbe, les sommités fleuries et plus rarement les semences. Cette plante était considérée comme cordiale, céphalique et antiasthmatique. Elle possédait une efficacité marquée dans les maladies veineuses et elle soulageait évidemment les hypochondriaques. (7).

Aujourd'hui, la médecine se sert seulement des parties aériennes de mélisse. Cette plante est un relaxant actif en cas d'anxiété surtout lorsqu'elle est associée à des troubles digestifs, de dépression légère, de nervosité et d'irritabilité. Elle diminue aussi les palpitations cardiaques d'origine nerveuse. La mélisse possède également une action antivirale car elle est capable d'éliminer les éruptions d'herpès et en réduit sa fréquence. Elle aurait aussi une activité sur les hormones de la thyroïde et serait antigonadotrophique. (8). L'alcoolat de mélisse composé, spécialisé dans l'appellation « Eau de mélisse de Carmes » est une forme ancienne populaire. (14).

## Le lierre terrestre



Figure 61 : le lierre terrestre. Planche 67.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Hedera terrestris*

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Glechoma hederacea*

Nom latin actuel : *Glechoma hederacea* L.

Famille actuelle : Lamiacées.

Bonne conservation de la planche.

Le lierre terrestre possédait de nombreuses vertus, il était astringent, vulnérable, expectorant et incisif. Les patients utilisaient aussi bien l'herbe fraîche que sèche en décoction et en infusion. Cette plante était opérante dans l'asthme et le rhume. Le lierre terrestre avait quelque fois réussi dans le traitement des coliques néphrétiques causées par une abondance de glaires. (7).

Aujourd'hui, le lierre terrestre est considéré surtout comme expectorant. Il est souvent ordonné en cas d'infections des muqueuses du système oto-rhino-pharyngé et du système digestif. (8). (10). Du fait de la présence d'une molécule toxique : la marrubiine, le lierre terrestre doit être utilisé avec précaution. (9).

## Le romarin



Figure 62 : le romarin. Planche 68.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Rosmarinus*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Rosmarinus officinalis*  
Nom latin actuel : *Rosmarinus officinalis* L.  
Famille actuelle : Lamiacées  
Cette planche est abîmée.

Cette plante était utilisée pour ses propriétés toniques, cordiales, céphaliques, résolutes, fébrifuges et antiasthmatiques. Son herbe fraîche ou sèche, ses feuilles, ses sommités fleuries, ses fleurs, son calice et plus rarement ses semences étaient employés. Son infusion dans le vin ranimait les forces, augmentait la transpiration et dissipait les vents. Le romarin était utile aussi dans les maladies nerveuses, dans le vertige et la paralysie. (7).

A présent, seules les sommités fleuries sont consommées en médecine. Cette drogue nous apporte une action cholagogue et cholérétique, elle favorise les fonctions d'élimination rénale et digestive. Par voie locale, le romarin peut être indiqué dans l'hygiène buccale et en cas de rhume. Son huile essentielle dont l'odeur est fortement camphrée, donne à ce caractère une action tonique, stimulante. Elle agit par voie orale sur le cœur, la circulation, le système nerveux et par voie externe sur les rhumatismes, les névralgies et dans l'asthénie. (10). C'est aussi un bon excitant du cuir chevelu et un cicatrisant. La médecine vétérinaire utilise largement les vertus du romarin : que ce soit en usage externe (antiseptique, cicatrisant) ou interne (tonique, cholérétique et cholagogue). (14). Les feuilles et les sommités fleuries forment aussi un condiment très apprécié et permettent de préparer d'agréables tisanes. (11).

## Le thym

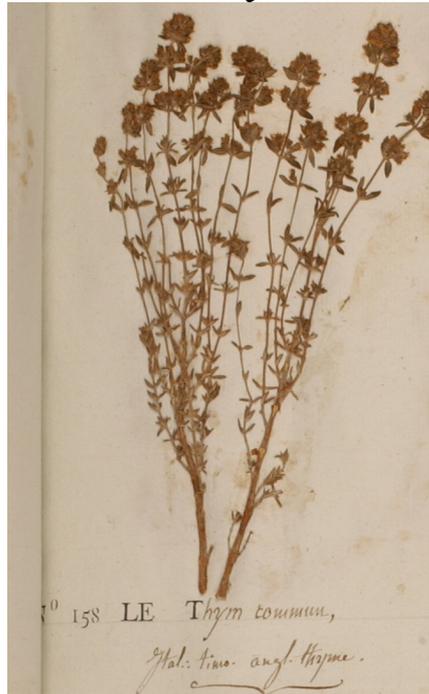


Figure 63 : le thym. Planche 69.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Thymus*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Thymus vulgaris*  
Nom latin actuel : *Thymus vulgaris* L.  
Famille actuelle : Lamiacées.  
Bonne conservation de la planche.

Les praticiens utilisaient peu cette plante malgré les vertus analogues avec les autres plantes aromatiques à huile essentielle. Il était considéré comme incisif, cordial, céphalique, stomachique, carminatif et résolutif. (7).

De nos jours, le thym et son huile essentielle entrent dans la composition de spécialités à visées antiseptiques utilisées en ORL (bains de bouche, gargarismes). (8). C'est un constituant des préparations expectorantes et fluidifiantes des sécrétions bronchiques. La phytothérapie utilise le thym comme antispasmodique des toux quinteuses mais aussi dans le traitement symptomatique des troubles digestifs : ballonnement épigastrique, flatulence et colopathie. L'huile essentielle est utilisée en aromathérapie qui la considère comme une huile majeure et la prescrit en cas de bronchites, angines, otites, sinusites, infections urinaires et cutanées ainsi qu'en gynécologie. Les feuilles et les sommités fleuries de thym ont aussi une vertu culinaire. Il donne un parfum délicieux quand il est ajouté aux salades et aux légumes, de préférence en fin de cuisson pour préserver son arôme très volatil. (13).

## La sarriette des jardins



Figure 64 : la sarriette. Planche 69.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Satureia*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Satureja hortensis*  
Nom latin actuel : *Satureja hortensis* L.  
Famille actuelle : Lamiacées.  
Bonne conservation de la planche.

Elle était comme actuellement un ingrédient de la cuisine. (7).

Aujourd'hui, la sarriette, dont le caractère aromatique, est largement mis à profit, agit bien dans les entérocolites aiguës, à titre carminatif. Certains la disent antispasmodique et antivirale. Quant à l'huile essentielle, riche en thymol et carvacrol, elle est excito-stupéfiante et manifeste des propriétés antibactériennes aussi bien qu'antifongiques utilisables dans la carie dentaire. (14). La sarriette est aussi utilisée comme condiment. Elle parfume les grillades, les sauces et les céréales. (11).

## La lavande femelle ou vraie



Figure 65 : la lavande femelle. Planche 70.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Lavendula*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Lavendula spica*  
Nom latin actuel : *Lavendula officinalis* L.  
Famille actuelle : Lamiacées.  
Mauvaise conservation de la planche.

Les médecins employaient ses feuilles et ses fleurs. Elle était considérée comme cordiale, céphalique, emménagogue, masticatoire, sternutatoire et carminative. Son infusion était efficace dans les défaillances, la paralysie, les tremblements des membres et dans les vertiges. (7).

De nos jours, seule son huile essentielle est utilisée pour ses propriétés antibactériennes. Les fleurs entrent dans la composition des préparations destinées à la voie externe pour le traitement des plaies, des coups de soleil et des brûlures superficielles. Par voie interne, elle sert à soigner les états neurotoniques des adultes et des enfants, notamment en cas de troubles mineurs du sommeil (10) et comme antispasmodique lors de troubles digestifs. La parfumerie ne néglige pas cette plante, car en plus de ses propriétés odorantes, son pouvoir bactéricide en fait un conservateur. (13).

## L'origan sauvage



Figure 66 : l'origan sauvage. Planche 70.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Origan*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Origanum vulgare*  
Nom latin actuel *Origanum vulgare* L.  
Famille actuelle : Lamiacées  
Bonne conservation de la planche.

Son infusion de feuilles était utilisée pour le traitement de l'asthme et de la toux. Cependant certains médecins ont préféré abandonner cette plante dans leurs thérapeutiques car d'autres drogues étaient plus efficaces. (7).

A présent, la phytothérapie utilise seulement les sommités fleuries d'origan. Cette plante est eupeptique, antispasmodique et antiseptique. (9). Elle est prescrite pour les toux quinteuses. (14). L'origan possède aussi des propriétés culinaires. (11).

## Le dictame de Crète



Figure 67 : le dictame de Crète. Planche 70.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Origanum dictamnus*

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Dictamnus creticus*

Nom latin actuel : *Dictamnus creticus* L.

Famille actuelle : Lamiacées.

Cette planche n'est pas très représentative.

Il était ordonné pour ses vertus cordiales et emménagogues. (7).

Cette plante n'est pas utile à notre médecine moderne.

## La marjolaine



Figure 68 : la marjolaine. Planche 71.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Majorana*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Origanum marjorana*  
Nom latin actuel : *Origanum majorana* L.  
Famille actuelle : Lamiacées  
Bonne conservation de la planche.

Elle avait de nombreuses aptitudes médicinales, en effet, elle était résolutive, carminative, antiseptique, tonique, céphalique, antispasmodique et enfin cordiale. Elle était cependant très peu ordonnée. (7).

La feuille de marjolaine et ses sommités fleuries sont utiles au cours des affections bronchiques aiguës bénignes et dans le traitement symptomatique des troubles digestifs. Par voie locale, elle peut être utilisée en cas de nez bouché, de rhume, ainsi que pour l'hygiène buccale. (10). Elle aurait des propriétés antivirales et antigonadotrophiques. Mais, la marjolaine est aussi un bon condiment. (14).

## La verveine



Figure 69 : la verveine. Planche 71.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Verveine*

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Verbena officinalis*

Nom latin actuel : *Verbena officinalis* L.

Famille actuelle : Verbénacées

Cette planche est très mal conservée seules subsiste la base de la tige avec quelques feuilles.

Toutes les parties de cette plante servaient à faire des infusions dans du vin. Cette préparation était préconisée lors de fièvres intermittentes, d'angines et dans certaines ophtalmies. (7).

Actuellement, la drogue constituée de ces parties aériennes est utilisée pour favoriser l'élimination rénale de l'eau et dans le traitement de certains troubles digestifs et des rhumatismes. En usage local, elle est utile comme traitement d'appoint adoucissant et antiprurigineux des affections dermatologiques. (10). (12).

## L'hysope



Figure 70 : l'hysope. Planche 71.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Hyssopus*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Hyssopus officinalis*  
Nom latin actuel : *Hyssopus officinalis* L.  
Famille actuelle : Lamiacées.  
Bonne conservation de la planche.

L'hysope était souvent prescrite, son infusion était parfaite dans l'asthme et la toux. Elle a été reconnue par hasard vermifuge. (7).

Aujourd'hui, l'hysope est prescrite pour ses propriétés expectorantes, antiseptiques et stimulantes. Par voie orale, les phytomédicaments à base de cette plante sont utilisés au cours des affections bronchiques aiguës bénignes. En usage local, elle s'applique sur les narines bouchées. Cette plante doit être donnée avec précaution car son huile essentielle est neurotoxique et peut provoquer des convulsions. (8). (14).

## L'herbe aux chats ou cataire



Figure 71 : l'herbe aux chats. Planche 72.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Cataria*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Nepeta cataria*  
Nom latin actuel : *Nepeta cataria* L.  
Famille actuelle : Lamiacées.  
Bonne conservation de la planche.

L'usage de cette plante était assez répandu. Ils récoltaient aussi bien l'herbe, les feuilles et les sommités fleuries. Malgré ses vertus pour la chlorose, la suppression des règles et dans les affections hystériques, les praticiens négligeaient son utilisation. (7).

À présent, l'administration des parties aériennes de l'herbe aux chats est fréquente pour faciliter la digestion, calmer les douleurs et faire baisser la fièvre. Son goût agréable et son action douce la rendent utile en cas de rhume, de grippe et de fièvre. La teinture d'herbe aux chats, appliquée en friction, soulage les rhumatismes et l'arthrite. Certains ont constaté que la cataire engendrerait des sensations analogues à celles que procure la marijuana. (14). Pour la petite histoire du nom de cette plante : elle s'appelle herbe aux chats car les chats se roulent sur cette plante avec fureur et la couvrent de leur urine. (8).

La quatrième section de la classe 4 s'intitule :

Herbes à fleurs en gueule  
qui n'ont qu'une seule  
lèvre.

(5).

Cette section regroupe certaines plantes qui font partie aujourd'hui de la famille des Lamiacées. (6).

Deux plantes de cette section sont présentes dans l'herbier : la germandrée petit chêne et la petite consoude.



## La germandrée petit chêne



Figure 72 : la germandrée petit chêne. Planche 73.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Chamaedrys*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Teucrium chamaedrys*  
Nom latin actuel : *Teucrium chamaedrys* L.  
Famille actuelle : Lamiacées.  
Bonne conservation de la planche.

Cette germandrée utilisée sous forme d'herbe fraîche ou sèche agissait comme tonique, sudorifique, emménagogue, fébrifuge, vermifuge et incisive. (7).

Aujourd'hui, l'usage de cette plante est interdit en France depuis 1992 car elle est hépatotoxique.

## La petite consoude



Figure 73 : la petite consoude. Planche 74.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Bugula*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Ajuga reptans*  
Nom latin actuel : *Ajuga reptans* L.  
Famille actuelle : Lamiacées.  
Bonne conservation de la planche.

Elle était employée pour ses propriétés vulnéraires, résolutes et apéritives. Le suc de ses fleurs était utile aux soins des plaies et des brûlures. (7).

Actuellement, cette plante est considérée comme ayant des propriétés amères, astringentes et aromatiques mais les opinions diffèrent quant à ses vertus médicinales. Elle calme la douleur et son action cicatrisante est toujours employée. C'est aussi un laxatif doux et elle peut être utilisée en gargarisme contre les maux de gorge. (8). (12).

# Classe 5

Herbes et sous arbrisseaux à fleurs polypétales, régulières composées de quatre pétales en croix nommées Cruciformes.

(5).

La classe 5 comporte neuf sections. La première section s'intitule :

Herbes à fleurs  
polypétales, régulières,  
cruciformes dont le pistil  
devient un fruit assez  
court qui n'a qu'une seule  
cavité.

(5).

Cette section regroupe une des plantes qui fait partie aujourd'hui des familles des Brassicacées. (19).

Une seule plante de l'herbier correspond à cette section : le pastel.



## Le pastel ou la guède



Figure 74 : le pastel. Planche 76.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Isatis*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Isatis tinctoria*  
Nom latin actuel : *Isatis tinctoria* L.  
Famille actuelle : Brassicacées.  
Bonne conservation de la planche.

Il était employé comme astringent, vulnéraire, sudorifique et hépatique. Son usage en médecine était rare et ses vertus incertaines. La seule application que l'on en faisait était une teinture bleue obtenue à partir des ses feuilles réduites en pâtes. (7).

Cette plante n'est pas préconisée dans nos traitements actuels. (19).

La deuxième section de la classe 5 s'intitule :

Herbes qui ont des fleurs  
en croix, dont le pistil  
devient un fruit assez  
court partagé en deux  
loges par une cloison  
mitoyenne, posée de  
travers par rapport à la  
situation des panneaux du  
fruit.

(5).

Cette section regroupe certaines plantes qui font partie aujourd'hui de la famille des Brassicacées. (6).

Deux plantes de cette section sont présentes dans l'herbier : l'herbe aux cuillères et le grand raifort.



Section 2

L'herbe aux cuillères ou cochléaria



Figure 75 : le cochléaria. Planche 77.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Cochlearia*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Cochlearia officinalis*  
Nom latin actuel : *Cochlearia officinalis* L.  
Famille actuelle : Brassicacées.  
Bonne conservation de la planche.

Cette herbe était le chef de file des antiscorbutiques. Elle s'utilisait en gargarisme obtenu à partir de son suc. (7).

Actuellement, la cochléaire officinale est aussi appelée cranson, celle-ci est peu employée en médecine orientale. (14). Elle peut être prescrite au cours des affections bronchiques aiguës bénignes et par voie locale comme antalgique dans les affections de la cavité buccale et de l'oropharynx. (10). Mais, c'est surtout un eupeptique, qui facilite la digestion. Elle s'utilise encore en mélange avec de la salade, ce qui lui confère une saveur piquante. (19).

## Le grand raifort



Figure 76 : le grand raifort. Planche 78.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Cochlearia*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Cochlearia armoracia*  
Nom latin actuel : *Cochlearia armoracia* L.  
Famille actuelle : Brassicacées.  
Bonne conservation de la planche.

Le grand raifort était considéré comme un diurétique puissant. Dans le nord de la France, ses racines pilées étaient consommées pour donner des éructations aux estomacs faibles. (7).

Il est aujourd'hui prescrit pour les mêmes traitements que la cochléaire. (10). C'est un modificateur de la nutrition, un eupeptique et, à l'extérieur, un révulsif et un rubéfiant. (14). En accompagnement de viandes bouillies, le raifort stimule l'activité gastrique et intestinale. Il est efficace contre les viroses, telles que la grippe ou le rhume. De plus, le raifort est un émollient et un expectorant. Le raifort peut être râpé, additionné de farine et de suif, pour obtenir une sorte de cataplasme utilisé pour soulager les douleurs rhumatismales. Néanmoins, une application trop fréquente toujours au même endroit peut être source d'irritations. (20). Quelque soit son utilisation en cuisine ou en thérapeutique, seule la racine est récoltée.

La troisième section de la classe 5 s'intitule :

Herbes à fleurs  
polypétales, régulières,  
cruciformes, dont le  
pistil devient un fruit  
divisé en deux loges par  
une cloison mitoyenne et  
parallèle aux panneaux du  
fruit.

(5).

Il n'y a pas de plantes d'intérêt médical correspondant à cette section dans l'herbier.

La quatrième section de la classe 5 s'intitule :

Herbes à fleurs  
polypétales, régulières,  
cruciformes, dont le  
pistil devient une silique  
divisée dans sa longueur  
en deux loges par une  
cloison mitoyenne.

(5).

Cette section regroupe certaines plantes qui font partie aujourd'hui de la famille des Brassicacées. (6).

Six plantes de cette section sont présentes dans l'herbier : le chou pommé blanc, l'alliaire, la moutarde de Sénevé, la moutarde blanche et le vélar.



## Le chou pommé blanc



Figure 77 : le chou pommé blanc. Planche 80.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Brassica*

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Brassica oleracea*

Nom latin actuel : *Brassica oleracea* L.

Famille actuelle : Brassicacées.

Bonne conservation de la planche.

Il semblait avoir des propriétés laxatives, incisives, nourrissantes et expectorantes. Ses feuilles étaient employées en cataplasmes. Mais ce chou était avant tout une denrée alimentaire. (7).

Aujourd'hui, il est plus communément appelé chou vert. Ses feuilles sont surtout utilisées sous forme de cataplasmes sur les tumeurs et les articulations douloureuses. Consommées crues ou cuites, les feuilles de chou apaisent les gastralgies et les ulcères d'estomac. Le chou vert possède également des vertus dépuratives et contribue à long terme à soigner l'arthrite. Sa teneur élevée en vitamine C fait de lui un remède préventif efficace contre le scorbut. (8). (14).

## L'alliaire



Figure 78 : l'alliaire. Planche 80.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Erysium*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Erysium allaria*  
Nom latin actuel : *Allaria officinalis* L.  
Famille actuelle : Brassicacées  
Bonne conservation de la planche.

Les médecins négligeaient son emploi malgré son action bénéfique sur la progression de la gangrène. Elle était aussi diurétique, incisive, carminative et expectorante. (7).

La médecine actuelle ne l'emploie plus. (14). L'alliaire est avant tout un remarquable condiment qui peut remplacer le persil dans les salades et les sauces. (11).

## La moutarde de Sénevé



Figure 79 : la moutarde de Sénevé. Planche 82.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Sinapi*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Sinapis nigra*  
Nom latin actuel : *Brassica nigra* Koch.  
Famille actuelle : Brassicacées.  
Bonne conservation de la planche.

Ses semences étaient données intérieurement mais surtout extérieurement. Elle était utile sur les rhumatismes et la paralysie. (7).

Dans la thérapeutique actuelle, les graines de moutarde servent à réaliser des cataplasmes qui sont appliqués sur les parties souffrant de douleurs rhumatismales, de crampes ou de courbatures. Tous les produits à base de moutarde sont irritants pour l'épiderme et le temps d'application doit donc être surveillé. (20).

## La moutarde blanche



Figure 80 : la moutarde blanche. Planche 83.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Sinapi*  
Nom latin utilisé par Tonnellier *Sinapi alba*  
Nom latin actuel *Sinapi alba* L.  
Famille actuelle : Brassicacées  
Bonne conservation de la planche.

Son utilisation était exclusivement externe, sous forme de sinapismes. Ainsi, elle diminuait l'irruption de la petite vérole, rétablissait l'expectoration des péripneumonies et diminuait la sensation d'étranglement. Son application ne devait pas être trop longue car elle pouvait causer des ulcères. (7).

Aujourd'hui, elle est surtout employée comme condiment. (17). Les graines entières sont utilisées par l'industrie agroalimentaire pour la conservation de certains légumes, les graines moulues servent à la fabrication des moutardes de table. Mais, elle est aussi utile en cataplasme sur les douleurs rhumatismales. (20).

## Le vélar ou tortelle



Figure 81 : le vélar. Planche 83.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Erysinum*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Erysinum officinale*  
Nom latin actuel : *Erysinum officinale* L.  
Famille actuelle : Brassicacées.  
Bonne conservation de la planche.

Ses semences étaient prescrites en infusion pour le traitement de l'enrouement de l'asthme et des rhumes. Elle pouvait aussi s'appliquer sur les cancers non ulcérés. (7).

Actuellement, ce sont les feuilles et les sommités fleuries qui présentent un intérêt thérapeutique. Ces drogues sont utilisées contre l'enrouement provoqué par les laryngites et les pharyngites. Elles ont, de plus, des propriétés mucolytiques et sont utilisées pour leur effet expectorant dans les affections bronchiques. D'autre part, il faut se méfier des graines, car celles-ci renferment des hétérosides cardiotoniques. (9).

La cinquième section de la classe 5 s'intitule :

Herbes à fleurs  
polypétales, régulières,  
cruciformes, dont le  
pistil devient une gousse  
articulée et divisée en  
travers en plusieurs  
loges.

(5).

Il n'y a pas de plantes d'intérêt médical correspondant à cette section dans l'herbier.

La sixième section de la classe 5 s'intitule :

Herbes qui ont les fleurs  
en croix, dont le pistil  
devient une silique uni  
capsulaire.

(5).

Cette section regroupe certaines plantes qui font partie aujourd'hui de la famille des Papavéracées. (6).

Une plante de l'herbier correspond à cette section : la chélidoine.



## La chélidoine



Figure 82 : la chélidoine. Planche 85.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Chelidonium majus*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Chelidonium majus*  
Nom latin actuel : *Chelidonium majus* L.  
Famille actuelle : Papavéracées.  
Cette planche est mal conservée.

Son herbe et sa racine étaient résolutive, apéritives et fébrifuges. Le suc de chélidoine avait le mérite de soigner les maladies ulcéreuses des yeux mais son administration devait être prudente. Elle guérissait des ictères chroniques et faisait selon les praticiens des miracles dans l'empatement de la rate. Son suc appliqué localement faisait disparaître les verrues. (7).

De nos jours, on sait que la chélidoine possède un latex riche en alcaloïdes isoquinoléiques qui contribue à la guérison des teignes et des verrues. (8). Cette plante est aussi un dépuratif et donc est efficace dans les troubles biliaires. (12). La chélidoine doit être utilisée avec précaution. En effet, son latex jaune est irritant, en particulier pour les muqueuses. L'ingestion des feuilles fraîches a parfois produit de graves troubles digestifs, nerveux et cardiaques. La racine serait particulièrement toxique. (11).

La septième section de la classe 5 s'intitule :

Herbes à fleurs  
polypétales, régulières,  
dont le pistil devient une  
un fruit multiloculaire ou  
divisé en trois ou quatre  
cellules.

(5).

Il n'y a pas de plantes d'intérêt médical correspondant à cette section dans l'herbier.

La huitième section de la classe 5 s'intitule :

Herbes à fleurs  
polypétales, régulières,  
cruciformes, dont le  
pistil se change en  
plusieurs semences  
ramassées en tête.

(5).

Il n'y a pas de plantes d'intérêt médical correspondant à cette section dans l'herbier.

La neuvième de la classe 5 s'intitule :

Herbes à fleurs  
polypétales, régulières,  
cruciformes, dont le  
pistil devient un fruit  
mou.

(5).

Il n'y a pas de plantes d'intérêt médical correspondant à cette section dans l'herbier.

# Classe 6

Herbes et sous arbrisseaux à fleurs polypétales, régulières composées d'un nombre indéterminé de pétales, disposées en forme de roses, nommées rosacées.

(5).

La classe 6 comporte neuf sections. La première section s'intitule :

Herbes à fleurs  
polypétales, régulières,  
rosacées, dont le pistil  
devient un fruit uni  
capsulaire qui s'ouvre  
transversalement en deux  
parties.

(5).

Il n'y a pas de plantes d'intérêt médical correspondant à cette section dans l'herbier.

La deuxième section de la classe 6 s'intitule :

Herbes à fleurs en rose,  
dont le pistil ou le

calice devient un fruit  
assez gros qui n'a qu'une  
seule cavité.

(5).

Cette section regroupe certaines plantes qui font partie aujourd'hui des familles des Papavéracées, Passifloracées et Composées. (6).

Deux plantes de cette section sont présentes dans l'herbier : le coquelicot et la fleur de la passion.

Section 2

Le coquelicot ou pavot rouge



Figure 83 : le coquelicot. Planche 88.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Pavot*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Papaver rhoeas*  
Nom latin actuel : *Papaver rhoeas* L.  
Famille actuelle : Papavéracées.  
Magnifique conservation de la planche.

Il était considéré comme antispasmodique, antitussif et adoucissant. (7).

Aujourd'hui, les pétales de coquelicot sont principalement destinés à soulager les troubles de l'éréthisme cardiaque de l'adulte, à traiter de façon symptomatique les états neurotoniques des adultes et des enfants et à diminuer la toux. (10). Les alcaloïdes isoquinoléiques qui leur procurent une action neurosédative peuvent provoquer des somnolences et hallucinations à dose trop forte. (9).

## La fleur de la passion



Figure 84 : la fleur de la passion. Planche 89.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Passiflore*

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Passiflora coerulea*

Nom latin actuel : *Passiflora incarnata* L.

Famille actuelle : Passifloracées.

Assez bonne conservation de la planche et magnifique représentation de la fleur.

Elle était peu utilisée, elle était connue comme apéritive. (7).

De nos jours, les parties aériennes séchées sont utilisées dans les troubles de l'éréthisme cardiaque de l'adulte, ainsi que dans le traitement symptomatique des états neurotoniques des adultes et des enfants, notamment en cas de troubles mineurs du sommeil. (10). Les spécialités connues pour ces indications associent les formes galéniques de passiflore à celles d'autres végétaux tranquillisants ou cardiosédatifs comme la valériane, la ballote et l'aubépine. (13). La passiflore est utile comme sédatif également en médecine vétérinaire. (12).

La troisième section de la classe 6 s'intitule :

Herbes à fleurs en rose,  
dont le pistil ou le  
calice devient un fruit  
divisé en deux loges.

(5).

Cette section regroupe certaines plantes qui font partie aujourd'hui des familles des Rosacées et Lythracées. (6).

Deux plantes de cette section sont présentes dans l'herbier : le geum et la salicaire.



## Geum ou saxifrage ronde



Figure 85 : le geum. Planche 91.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Geum*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Geum rotundifolium*  
Nom latin actuel : *Geum urbanum L.*  
Famille actuelle : Rosacées.  
Mauvaise conservation de la planche.

Cette plante était peu employée dans la médecine traditionnelle. (7).

Son nom actuel est la benoîte. Aujourd'hui, la médecine utilise les rhizomes de benoîte. Elle est prescrite pour arrêter les diarrhées violentes, contre les coliques intestinales et les hémorragies internes. Elle rentre dans la composition des vins fortifiants. Extérieurement, elle sert à préparer un gargarisme contre les inflammations de la cavité buccale, les saignements des gencives et l'haleine forte. (10). Des bains et des compresses de benoîte sont efficaces contre les hémorroïdes et les maladies de peau. (20). (14).

## La salicaire



Figure 86 : la salicaire. Planche 92.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Salicaria*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Lythrum salicaria*  
Nom latin actuel : *Lythrum salicaria* L.  
Famille actuelle : Lythracées  
Bonne conservation de la planche.

Son herbe en décoction était efficace contre les diarrhées et la dysenterie.  
(7).

Elle est toujours utilisée comme antidiarrhéique. (10). Elle donne de bons résultats dans les diarrhées du jeune enfant. (14).

La quatrième section de la classe 6 s'intitule :

Herbes à fleurs  
polypétales, régulières,  
rosacées, dont le pistil  
devient un fruit divisé en  
cellules.

(5).

Cette section regroupe certaines plantes qui font partie aujourd'hui des familles des Hypéricacées, des Rutacées et des Nymphéacées. (6).

Trois plantes de cette section sont présentes dans l'herbier : le millepertuis, la rue des jardins et le nénuphar blanc.



## Le millepertuis



Figure 87 : le millepertuis. Planche 92.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Hypericum perforatum*

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Hypericum perforatum*

Nom latin actuel : *Hypericum perforatum* L.

Famille actuelle : Hypéricacées

Bonne conservation de la planche.

Il était le plus important remède vulnéraire. Ses feuilles et ses sommités fleuries étaient appliquées sur les plaies et les ulcères. (7).

A présent, les médicaments sont à base de sommités fleuries de millepertuis. Ils peuvent être utilisés par voie générale ou locale. Cette plante est considérée alors comme une excellente thérapeutique en cas de troubles nerveux. Il est employé dans les états anxieux qui provoquent des tensions, insomnies et dépressions. C'est le seul véritable antidépresseur naturel connu mais son usage est restreint car il possède de nombreuses interactions médicamenteuses. Le millepertuis est aussi un excellent antiseptique. Par voie externe, il permet de cicatriser des plaies et des brûlures et soulage les maux de dents, crampes et névralgies. (10). (8).

## La rue des jardins



Figure 88 : la rue des jardins. Planche 93.

Exemplaire représenté : feuilles  
Genre dans la classification de Tournefort : *Ruta*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Ruta graveolens*  
Nom latin actuel : *Ruta graveolens* L  
Famille actuelle : Rutacées.  
Cette planche est mal conservée.

Toutes les parties de la plante soignaient. Les feuilles fraîches étaient d'excellents cataplasmes sur la gale et les dartres. Leurs décoctions étaient prescrites pour les spasmes, les fièvres, les affections hystériques avec atonie et dans la chlorose avec suppression des règles. (7).

Aujourd'hui, la rue est interdite à la vente en France car elle est trop toxique. Dans certains pays européens, elle sert à soigner des pathologies aussi diverses que l'hystérie, l'épilepsie, le vertige, la colique, les parasites intestinaux, l'empoisonnement et les affections des yeux. (8). La rue doit être indiquée par un médecin car c'est une plante toxique. Elle a un effet abortif car elle provoque des violentes contractions abdominales causant l'expulsion du fœtus mais également des hémorragies entraînant le plus souvent la mort de la mère. Cette plante est également rubéfiante. Heureusement, l'odeur particulièrement désagréable de cette plante en dissuade la consommation. (15).

## Le nénuphar blanc



Figure 89 : le nénuphar blanc. Planche 94.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Nymphaea*

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Nymphaea alba*

Nom latin actuel : *Nymphaea alba* L.

Famille actuelle : Nymphéacées.

Cette planche est formidablement bien conservée car une plante aquatique est difficile à conserver.

Il était considéré comme un peu narcotique. Ses feuilles et ses racines semblaient diminuer les désirs vénériens. On disait que si l'homme en buvait en infusion durant un mois, il devenait impuissant. (7).

A présent, le rhizome de nénuphar blanc est connu comme astringent et antiseptique. Sa décoction est utilisée pour soigner la dysenterie ou la diarrhée due à une irritation intestinale chronique. Le nénuphar blanc est prescrit aussi contre les sécrétions bronchiques et les douleurs rénales et, en gargarisme, contre les maux de gorge. Les fleurs sont censées diminuer l'appétit sexuel. (8). En usage externe, le rhizome peut être astringent et émollient dans les inflammations de la peau et dans le traitement des petites ulcérations de la bouche et de la gorge. (14).

La cinquième section de la classe 6 s'intitule :

Herbes à fleurs  
polypétales, régulières,  
rosacées, dont le pistil  
devient un fruit qui dans  
son épaisseur renferme  
plusieurs semences.

(5).

Il n'y a pas de plantes d'intérêt médical correspondant à cette section dans l'herbier.

La sixième section de la classe 6 s'intitule :

Herbes à fleurs  
polypétales, régulières,  
rosacées, dont le pistil  
devient un fruit formé de  
plusieurs capsules.

(5).

Cette section regroupe certaines plantes qui font partie aujourd'hui des familles des Rosacées, Géraniacées et des Renonculacées. (6).

Quatre plantes de cette section sont présentes dans l'herbier : la reine des prés, l'herbe à robert, l'hellébore noir et la pivoine.



## La reine des prés

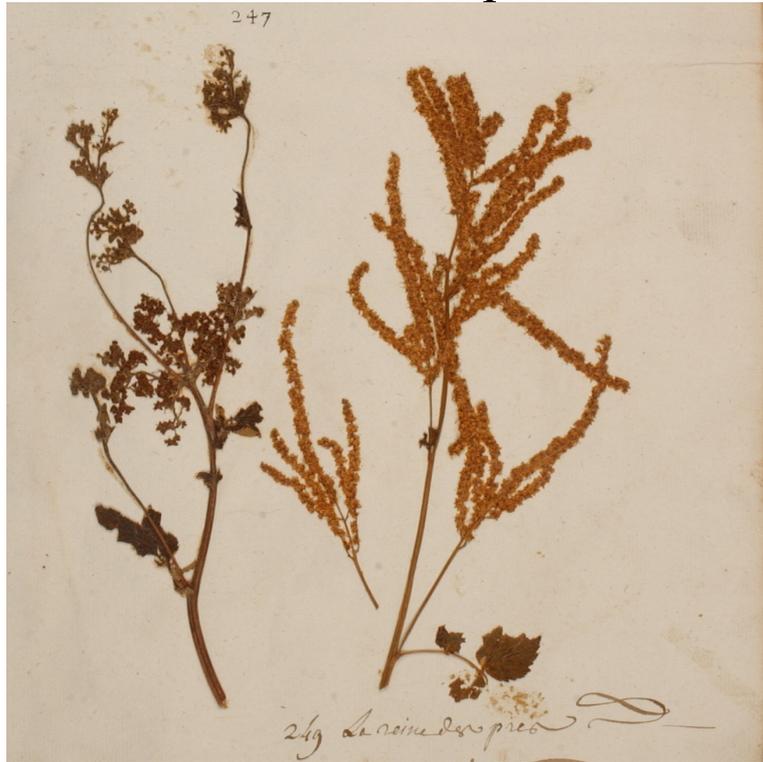


Figure 90 : la reine des prés. Planche 96.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Ulmaria*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Spiraea ulmaria*  
Nom latin actuel : *Filipendula ulmaria* L.  
Famille actuelle : Rosacées.  
Bonne conservation de la planche.

L'herbe, les fleurs et la racine de reine des prés possédaient des vertus astringentes, sudorifiques et vulnéraires. Selon Rozier et La Tourette, elle méritait plus de célébrité qu'elle n'en jouissait à leur époque. Les racines étaient pilées pour les appliquer sur les blessures et les ulcères, de plus la décoction de la racine diminuait la fièvre. Les feuilles quant à elles étaient prescrites pour le traitement des diarrhées causées par atonie. (7).

Maintenant, la reine des prés est un anti-inflammatoire et un analgésique efficace contre l'arthrite, sans fluidifier le sang comme le fait l'aspirine. Elle est dite « aspirine-like » due à la présence de salicylates mais alors qu'à forte dose l'aspirine provoque des ulcérations gastriques, la combinaison des salicylates, des tanins et des autres constituants de cette plante protège les muqueuses stomacale et intestinale. Elle est aussi diurétique et facilite les fonctions d'élimination rénale et digestive. (10). (8). En pratique, on récolte les fleurs et les sommités fleuries. (13).

## L'herbe à robert



Figure 91 : l'herbe à robert. Planche 97.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Geranium*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Geranium robetrianum*  
Nom latin actuel : *Geranium robertianum* L.  
Famille actuelle : Géraniacées.  
Bonne conservation de la planche.

Il était utilisé sous forme de potion vulnéraire obtenue avec la plante entière. Ses feuilles pilées étaient aussi employées pour arrêter les hémorragies. (7).

A ce jour, le géranium robert est peu prescrit. (8). Ses parties aériennes et ses racines sont toniques, astringentes et diurétiques. (12). Elles stimulent les sécrétions gastriques et ont une action tonique sur le foie et la vésicule biliaire. La racine fermentée est employée dans l'industrie alimentaire et dans celle des liqueurs amères. (20).

Section 6

L'hellébore noir ou pied de griffon



Figure 92 : l'hellébore noir. Planche 98.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Helleborus*  
Nom latin utilisé par Tonnellier *Helleborus foetidus*  
Nom latin actuel *Helleborus niger* L.  
Famille actuelle : Renonculacées.  
Planche assez abîmée.

Il était connu comme purgatif violent mais il n'était jamais prescrit en médecine humaine. (7).

Cette plante possède des glucosides cardiotoniques, des saponosides et des alcaloïdes. Aujourd'hui, elle est considérée comme trop toxique pour être maniée sans prescription. (8). Quelques médecins l'ordonnent pour traiter certaines maladies nerveuses. L'hellébore est employé par les vétérinaires pour traiter les troubles digestifs des animaux ou contre les insectes parasites. (20). L'utilisation de cette plante doit se faire avec énormément de précautions. (14).

## La pivoine



Figure 93 : la pivoine femelle. Planche 101.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Paeonia*  
Nom latin utilisé par Tonnellier *Paeonia officinalis*  
Nom latin actuel *Paeonia officinalis* Gouan.  
Famille actuelle : Renonculacées.  
Bonne conservation de la planche.

La racine de pivoine servait à faire des remèdes. Elle avait des vertus assoupissantes, céphaliques, antiépileptiques, antispasmodiques et diaphorétiques. L'infusion de ses fleurs et de sa racine en poudre était efficace dans l'éclampsie des enfants, dans la toux de St Gui et la toux convulsive de la coqueluche. (7).

Elle est peu prescrite de nos jours mais elle possède néanmoins des propriétés antispasmodiques et calmantes. La racine peut soigner la coqueluche et l'irritabilité. Elle entre dans la composition de suppositoires qui soulage les douleurs anales et intestinales. Elle ne doit pas être utilisée sans avis médical car elle aurait un effet abortif. (8). (20).

La septième section de la classe 6 s'intitule :

Herbes à fleurs  
polypétales, régulières,  
rosacées, dont le pistil  
est composé de plusieurs  
semences disposées en  
manière de tête.

(5).

Cette section regroupe certaines plantes qui font partie aujourd'hui des familles des Rosacées, et des Renonculacées. (6).

Sept plantes de cette section sont présentes dans l'herbier : la pulsatile, la petite chélidoine, l'hépatique, la filipendule, la clématite, le fraisier et le quintefeuille.



## La pulsatille ou coquelourde ou herbe aux vents



Figure 94 : la pulsatille. Planche 104.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Pulsatilla*  
Nom latin utilisé par Tonnellier *Anemone pulsatilla*  
Nom latin actuel *Anemone pulsatilla* L.  
Famille actuelle : Renonculacées.  
Bonne conservation de la planche.

Son herbe détergeait les vieux ulcères. L'extrait de pulsatille était efficace dans plusieurs maladies des yeux causées par les condylomes, la goutte et la stagnation de la lymphe. Lorsqu'elle était mélangée à du sucre, elle augmentait le cours des urines mais donnait légèrement la diarrhée. (7).

De nos jours, son nom vernaculaire est anémone pulsatille. Elle est prescrite quelquefois contre les douleurs spasmodiques des organes reproducteurs. En France, certains praticiens la recommandent pour soigner la toux et certains troubles oculaires tels que la cataracte ou le glaucome. (14). (8).

## La petite chélidoine



Figure 95 : la petite chélidoine. Planche 104.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Ranunculus*

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Ranunculus ficaria*

Nom latin actuel : *Ranunculus ficaria* L.

Famille actuelle : Renonculacées.

Bonne conservation de la planche qui possède les racines de chélidoine.

Ses feuilles et ses racines étaient résolutives, émollientes et antiscorbutiques. La petite chélidoine était rarement préconisée mais elle semblait avoir des vertus anti hémorroïdaires. (7).

A présent, elle est communément appelée ficaire, celle-ci est indiquée dans le traitement symptomatique des douleurs, prurit et sensations congestives au cours des poussées hémorroïdaires et autres affections anales. (10). Ses sommités fleuries ou les jeunes feuilles peuvent être accommodées en légumes ou en salade en cas de cures dépuratives. (11).

## L'hépatique



Figure 96 : l'hépatique. Planche 104.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Anemone*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Anemone hepatica*  
Nom latin actuel : *Hepatica nobilis* L.  
Famille actuelle : Renonculacées.  
Bonne conservation de la planche.

Elle était considérée comme vulnérable, dessicative et astringente. Son emploi se faisait uniquement sous forme de cataplasmes. (7).

A présent, comme l'indique son nom, l'hépatique est utilisée en médecine populaire dans les maladies du foie et comme diurétique. (14).

## La filipendule



Figure 97 : la filipendule. Planche 105.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Filipendula*

Nom latin utilisé par Tonnellier *Spireae filipendula*

Nom latin actuel *Filipendula vulgaris* L

Famille actuelle : Rosacées.

Bonne conservation de la planche.

Cette plante était seulement utile à tanner le cuir. (7).

La filipendule n'est plus employée dans notre médecine actuelle.

## La clématite ou herbe aux gueux



Figure 98 : la clématite. Planche 105.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Clematitidis*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Clematis vitalba*  
Nom latin actuel : *Clematis vitalba* L.  
Famille actuelle : Renonculacées.  
Très belle planche.

Elle était caustique et purgative. Toute la plante servait à nettoyer et faire tomber les chairs pourries sur les vieux ulcères. Elle n'était pas conseillée en usage interne car elle purgeait trop. (7).

De nos jours, les feuilles de la clématite sont connues comme irritant la peau, provoquant l'apparition de rougeurs et de cloques. Mais, elles sont puissamment analgésiques. Appliquées sur les articulations atteintes d'arthrite, elles atténuent la douleur et contribuent à l'élimination des toxines. Elle semble très peu prescrite. (8). Son nom d'herbe aux gueux viendrait de l'utilisation qu'en faisaient les mendiants au Moyen âge : ils s'en frottaient la peau de façon à provoquer des ulcérations cutanées très visibles afin d'inspirer la pitié. (15). Aujourd'hui, elle est surtout répandue comme ornementale.

## Le fraisier



Figure 99 : le fraisier. Planche 105.

Exemplaire représenté : parties aériennes

Genre dans la classification de Tournefort : *Fragaria*

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Fragaria vesca*

Nom latin actuel : *Fragaria vesca* L.

Famille actuelle : Rosacées.

Cette planche est très bien conservée.

Il était considéré comme diurétique et apéritif. Ses fruits étaient des aliments salutaires malgré certaines allergies. Les goutteux en faisaient une consommation importante. (7).

Actuellement, les racines et le rhizome de fraisier sont utilisés comme astringent, antidiarrhéique et comme diurétique. (9). La tisane des feuilles a un effet positif sur les affections urinaires. (20). Les fruits sont toniques, dépuratifs et rafraîchissants. (11). Ils sont aussi très appréciés en dessert.

## Le quintefeuille



Figure 100 : le quintefeuille. Planche 106.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Quinquefolium*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Potentilla reptans*  
Nom latin actuel : *Potentilla reptans* L.  
Famille actuelle : Rosacées.  
Cette planche est très bien conservée.

Sa racine servait pour le traitement des diarrhées et de la dysenterie. Des gargarismes étaient préparés pour soigner les ulcères de la bouche. (7).

Il n'est plus employé dans notre médecine mais il posséderait des propriétés astringentes et anti-diarrhéiques réelles. (19).

La huitième section de la classe 6 s'intitule :

Herbes à fleurs  
polypétales, régulières,  
rosacées, dont le pistil  
ou le calice deviennent  
des fruits mous.

(5).

Cette section regroupe certaines plantes qui font partie aujourd'hui des familles des Phytolaccacées et des Liliacées. (6).

Deux plantes de cette section sont présentes dans l'herbier : le raisin d'Amérique et l'asperge.



## Le raisin d'Amérique



Figure 101 : le raisin d'Amérique. Planche 107.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Phytolacca*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Phytolacca decandra*  
Nom latin actuel : *Phytolacca decandra* L.  
Famille actuelle : Phytolaccacées.  
Cette planche est très bien conservée.

Les feuilles et les racines de raisin d'Amérique étaient prescrites pour leurs vertus résolutives. Ses feuilles appliquées sur la peau calmaient les douleurs des ulcères. Cependant, le suc de la racine était connu comme un purgatif violent. (7).

Le phytolaque possède des propriétés antivirales connues mais cette plante est trop toxique pour être manipulée en médecine. (8). Toute la plante contient des saponosides toxiques qui à faible dose provoquent des troubles digestifs avec des brûlures buccales, des troubles respiratoires, neurologiques et cardiaques. (15). Certaines personnes utilisent le jus de ses baies pour confectionner des encres de couleur d'un beau rose violacée. (11).

## L'asperge



Figure 102 : l'asperge. Planche 107.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Asperge*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Asparagus officinalis*  
Nom latin actuel : *Asparagus officinalis* L.  
Famille actuelle : Liliacées.  
Cette planche est très bien conservée.

L'asperge était une des cinq grandes racines apéritives et diurétiques. Sa jeune tige augmentait le cours des urines qui devenait alors malodorantes. Cette plante était nuisible aux goutteux et aux calculeux. (7).

Aujourd'hui, l'asperge est un diurétique puissant qui soigne de nombreuses affections urinaires dont la cystite. Elle est aussi dotée de propriétés amères, laxatives et sédatives donc elle peut améliorer les états rhumatismaux en favorisant l'évacuation par les urines des toxines accumulées dans les articulations. L'asperge ne doit pas être prescrite en cas de maladie rénale car elle possède une molécule néphrotoxique : l'acide oxalique. (8). Les « asperges » ont aussi une valeur culinaire. Elles sont généralement cuites à l'eau et servies avec une sauce. (11).

La neuvième section de la classe 6 s'intitule :

Herbes à fleurs  
polypétales, régulières,  
rosacées, dont le calice  
devient un fruit sec.

(5).

Cette section regroupe certaines plantes qui font partie aujourd'hui des familles des Apiacées et des Rosacées. (6).

Deux plantes de cette section sont présentes dans l'herbier : le cumin sauvage et l'aigremoine.



## Le cumin sauvage



Figure 103 : le cumin sauvage. Planche 108.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Cuminoïdes*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Lagoecia cuminoïdes*  
Nom latin actuel : *Cuminum cyminum L*  
Famille actuelle : Ombellifères.  
Cette planche est assez bien conservée.

Il n'avait aucun usage médical cependant il avait des vertus carminatives connues. (7).

De nos jours, le fruit du cumin traite les flatulences et les ballonnements tout en éliminant les spasmes de l'intestin et il stimule la digestion. (8). Le cumin est aussi un condiment.

## L'aigremoine



Figure 104 : l'aigremoine. Planche 108.

Exemplaire représenté : parties aériennes  
Genre dans la classification de Tournefort : *Agrimonia*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Agrimonia eupatoria*  
Nom latin actuel : *Agrimonia eupatoria* L.  
Famille actuelle : Rosacées.  
Cette planche est assez bien conservée.

Ses feuilles étaient considérées comme astringentes et étaient donc efficaces en cataplasmes sur les plaies et les ulcères. Cette plante a aussi quelquefois réussi dans la cachexie et la fièvre intermittente. (7).

A présent, l'utilisation thérapeutique se fait à partir des feuilles et des sommités fleuries. Elle est encore employée pour guérir les blessures car elle arrête les hémorragies et facilite la cicatrisation. Astringente et légèrement amère, cette plante est utile dans la diarrhée et stimule la digestion. (8). Elle aurait également une activité anti-inflammatoire, cholagogue et diurétique. (9).

# Classe 7

Herbes et sous arbrisseaux à fleurs  
simples, polypétales, régulières,  
rosacées et disposées en parasol ou en  
ombelle, appelées Ombellifères.

(5).

La classe 7 comporte neuf sections. La première section s'intitule :

Herbes à fleurs en parasol  
soutenues par des rayons,  
dont le calice devient un  
fruit composé de deux  
petites semences striées  
ou cannelées.

(5).

Cette section regroupe certaines plantes qui font partie aujourd'hui de la famille des Apiacées. (6).

Trois plantes de cette section sont présentes dans l'herbier : l'ammi, le persil et le carvi.



## L'ammi



Figure 105 : l'ammi. Planche 110.

Exemplaire représenté : sommités fleuries  
Genre dans la classification de Tournefort : *Ammi*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Ammi majus*  
Nom latin actuel : *Ammi majus L*  
Famille actuelle : Apiacées.  
Magnifique conservation de la planche.

Il était employé pour ses propriétés stomachiques, emménagogues, diurétiques et carminatives. Sa semence était considérée comme une des quatre semences chaudes. Cependant, cette plante n'était plus ordonnée car d'autres plantes de la même famille étaient plus efficaces. (7).

Aujourd'hui, ses graines sont utilisées pour soigner l'asthme et les angines. Il est prescrit également pour traiter le psoriasis et les peaux atteintes de vitiligo. L'administration de l'ammi se fait alors par voie orale ou en application cutanée suivie d'une irradiation des lésions par un rayonnement UV d'une grande longueur d'onde, cette pratique se nomme la puvathérapie. (11). Cette plante n'est pas anodine, elle peut provoquer chez certains sujets des nausées, des vomissements et des maux de tête en cas d'exposition prolongée au soleil. Elle doit être prescrite avec précautions. (8).

## Le persil



Figure 106 : le persil. Planche 110.

Exemplaire représenté : parties aériennes.

Genre dans la classification de Tournefort : *Apium*

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Apium petroselinum*

Nom latin actuel : *Petroselinum sativum* Hoff.

Famille actuelle : Apiacées.

Magnifique conservation de la planche.

Le persil possède également une semence chaude. Les feuilles de persil appliquées sur les seins dissipaient le lait. Les semences réduites en poudre étaient efficaces contre les poux. Rozier prétendait que les épileptiques étaient plus fatigués s'ils mangeaient du persil. La racine de persil en tisane était également employée pour le traitement des dartres, de la gale, des rhumatismes mais elle ne pouvait être qu'un remède adjuvant. Le persil servait aussi d'accompagnement aux salades. (7).

De nos jours, le persil est encore prescrit. Ses graines ont une action diurétique plus efficace que les feuilles. Ainsi, il soigne la goutte, les rhumatismes et l'arthrite. En effet, cette plante facilite l'évacuation des toxines présentes dans les articulations enflammées puis leur élimination par les reins. Cependant, la racine du persil est utilisée plus volontiers que ses graines ou ses feuilles en médecine. Le persil est aussi ordonné contre les flatulences et la cystite. Il provoque les règles et soulage les douleurs menstruelles. Le persil est inoffensif s'il est consommé et utilisé à doses normales, mais ses graines, à fortes doses, sont toxiques. En médecine vétérinaire, il est employé comme dépuratif. (8). (14).

## Le cumin des prés ou carvi



Figure 107 : le carvi. Planche 111.

Exemplaire représenté : parties aériennes.

Genre dans la classification de Tournefort : *Carvi*

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Carum carvi*

Nom latin actuel : *Carum carvi* L.

Famille actuelle : Apiacées.

Bonne conservation de la planche.

La semence de carvi était elle aussi considérée comme une semence chaude. Elle était carminative, stomachique et diurétique. Elle était efficace dans le traitement des maladies hypochondriaques et hystériques mais aussi dans les coliques spasmodiques et venteuses. Son infusion dans le vin donnait une potion cordiale que les médecins prescrivaient avec succès dans les maladies accompagnées de langueur et de faiblesse. Elle pouvait être aussi expectorante et donc utile dans les catarrhes. (7).

A présent, le carvi est antispasmodique, diurétique et expectorant. Les graines soignent l'appareil digestif en agissant directement sur les muscles intestinaux pour soulager coliques, ballonnements et flatulences. Elles améliorent le souffle, stimulent l'appétit, rééquilibrent le rythme cardiaque perturbé par les troubles digestifs et soulagent les règles douloureuses. De plus, le carvi est un remède doux qui est tout à fait adapté aux enfants pour soigner les toux et les bronchites. (8). Les fruits du carvi sont souvent utilisés comme condiment, sous le faux nom de cumin. Ils permettent de fabriquer du pain au cumin, du fromage et des biscuits apéritifs. (9).

La deuxième section de la classe 7 s'intitule :

Herbes à fleurs en parasol  
soutenues par des rayons,  
dont le calice change en  
deux petites semences  
oblongues et un peu  
épaisses.

(5).

Cette section regroupe certaines plantes qui font partie aujourd'hui de la famille des Apiacées. (6).

Deux plantes de cette section sont présentes dans l'herbier : le fenouil et l'angélique.



## Le fenouil



Figure 108 : le fenouil. Planche 116.

Exemplaire représenté : parties aériennes.  
Genre dans la classification de Tournefort : *Faeniculum*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Anethum foeniculum*  
Nom latin actuel : *Foeniculum vulgare* Mill.  
Famille actuelle : Apiacées.  
Bonne conservation de la planche.

Toute la plante possédait des propriétés résolutives, carminatives, diurétiques, sudorifiques et stomachiques. Le fenouil était efficace dans les affections spasmodiques causées par les vents, plusieurs praticiens le prescrivait en potion purgative pour empêcher les flatulences. Les nourrices mangeaient du fenouil pour avoir beaucoup plus de lait. (7).

Actuellement, les parties du fenouil utilisées en médecine sont les graines et l'huile essentielle. Les graines sont employées pour traiter les ballonnements, les maux d'estomac et pour stimuler l'appétit. Elles sont aussi diurétiques et anti-inflammatoires. Comme l'anis et le carvi, elles entrent dans la préparation d'une excellente tisane qui facilite la digestion et diminue les ballonnements. Ses graines sont aussi utiles dans le traitement des calculs biliaires et de la cystite. Le fenouil est sans danger pour les enfants et en sirop il peut être prescrit en cas de coliques ou de rages de dents du nourrisson. Cette plante favorise la lactation et en bain d'oculaires il vient à bout des infections de l'œil. L'huile essentielle ne doit pas être utilisée pure par voie interne car elle peut provoquer à très fortes doses des convulsions. (9). Le fenouil est aussi utile en cuisine. Les feuilles débarrassées de leur pétiole peuvent aromatiser soupes, légumes et céréales. Quant aux fruits, ils sont connus comme condiment traditionnel du poisson. (8). (11).

## L'angélique



Figure 109 : l'angélique. Planche 116.

Exemplaire représenté : parties aériennes.  
Genre dans la classification de Tournefort : *Angelique*  
Nom latin utilisé par Tonnellier : *Angelica archangelica*  
Nom latin actuel : *Angelica archangelica* L.  
Famille actuelle : Apiacées.  
Magnifique planche.

La racine de l'angélique offrait aux praticiens la plus grande ressource pour ranimer le principe de vie, réveiller les organes de la digestion et elle était aussi prescrite dans toutes les maladies aiguës ou chroniques qui exigent des cordiaux toniques. Elle était également très utile dans la fièvre, l'anorexie, les rhumatismes, les douleurs de tête causées par un relâchement de l'estomac, la suppression des règles et les dartres. (7).

A présent, les racines, les feuilles, les tiges et les semences de cette plante sont employées en médecine. L'angélique est un fortifiant. Toutes les parties de la plante soulagent indigestions, coliques et flatulences. En provoquant l'expulsion des mucosités, l'angélique a un effet apaisant sur les bronchites et les affections pulmonaires. (8). D'après des recherches modernes, l'huile essentielle fournie par cette plante est antispasmodique par une action sur le système nerveux central. Il faut toutefois être très prudent si l'on veut utiliser cette huile essentielle pure car, à doses fortes, un effet dépresseur central remplace l'effet antispasmodique. D'autre part, cette plante peut produire des photosensibilisations dues à la présence de furocoumarines. La drogue est largement utilisée en industrie agroalimentaire pour la confiserie et la liquoristerie. (13). (9).

La troisième section de la classe 7 s'intitule :

Herbes à fleurs rosacées,  
en ombelle, soutenues par  
des rayons, dont le calice  
devient un fruit arrondi,  
un peu épais et de  
médiocre grosseur.

(5).

Cette section regroupe une plante qui fait partie aujourd'hui de la famille des Apiacées. (6).

Une seule plante de l'herbier correspond à cette section : la coriandre.



## La coriandre

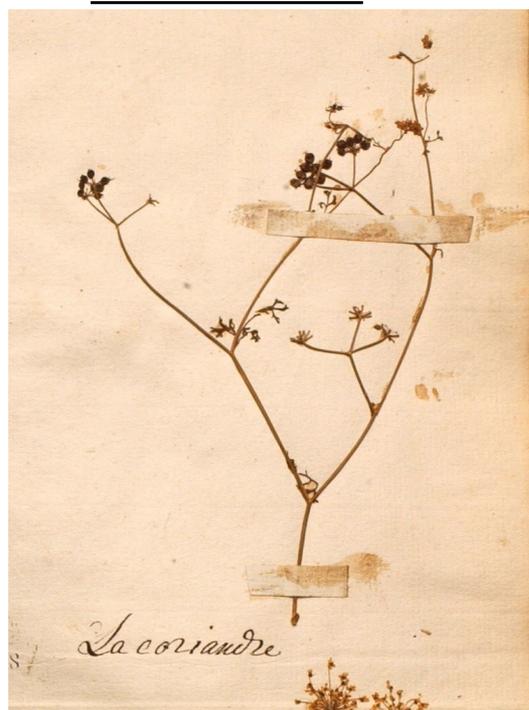


Figure 110 : la coriandre. Planche 116.

Exemplaire représenté : parties aériennes.

Genre dans la classification de Tournefort : *Coriandrum*

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Coriandrum sativum*

Nom latin actuel : *Coriandrum sativum* L.

Famille actuelle : Apiacées.

Cette planche est assez mal conservée.

Seules ses semences en poudre fortifiaient l'estomac, dissipaient les vents et calmaient les affections spasmodiques. (7).

Aujourd'hui, seuls les fruits possèdent un intérêt médicinal. En infusion, c'est un remède doux contre les flatulences et les ballonnements. En usage externe, sous forme de lotion, ils servent à calmer les douleurs rhumatismales et articulaires. (8). (20).

La quatrième section de la classe 7 s'intitule :

Herbes à fleurs en parasol  
soutenues par des rayons,  
dont le calice devient  
deux semences ovales  
aplaties de petite taille.  
(5).

Cette section regroupe une plante qui fait partie aujourd'hui de la famille des Apiacées. (6).

Une seule plante de l'herbier correspond à cette section : l'impéatoire.



## L'impératoire



Figure 111 : l'impératoire. Planche 116.

Exemplaire représenté : parties aériennes.

Genre dans la classification de Tournefort : *Imperatoria*

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Imperatoria ostreuthium*

Nom latin actuel : *Imperatoria ostreuthium* L.

Famille actuelle : Apiacées.

Cette planche est bien conservée.

Elle possédait de nombreuses vertus : sudorifiques, carminatives, emménagogues, cordiales, céphaliques et stomachiques. La racine de l'impératoire jouissait d'une grande célébrité dans la rétention d'urines, la colique néphrétique, l'asthme et les affections hystériques et hypochondriaques avec atonie. Elle était mâchée pour calmer les douleurs dentaires et quand la langue était paralysée. Sa racine était employée également extérieurement car elle soignait les vieux ulcères. (7).

L'impératoire est délaissée de nos jours. Elle peut cependant soulager les flatulences et les coliques, combattre les rhumes, l'asthme et les bronchites. (8). Elle a aussi une utilisation alimentaire car toute la plante est aromatique. Les feuilles sont alors des condiments qui assaisonnent les salades, soupes... Les fruits servent pour parfumer les mets et les liqueurs. (11).

La cinquième section de la classe 7 s'intitule :

Herbes à fleurs en parasol  
soutenues par des rayons,  
dont le calice devient un  
fruit à deux graines  
ovales, plates d'une  
grandeur considérable.

(5).

Cette section regroupe une plante qui fait partie aujourd'hui de la famille des Apiacées. (6).

Une seule plante de l'herbier correspond à cette section : la berce.



## La berce



Figure 112 : la berce. Planche 118.

Exemplaire représenté : parties aériennes.

Genre dans la classification de Tournefort : *Sphondylium*

Nom latin utilisé par Tonnellier : *Heracleum sphondylium*

Nom latin actuel : *Heracleum sphondylium* L.

Famille actuelle : Apiacées.

Cette planche est bien conservée.

La racine et les semences de berce possédaient des propriétés incisives, apéritives, carminatives et antispasmodiques. (7).

Actuellement, cette plante est connue comme stimulante, digestive et hypotensive. Sa racine passe pour avoir des vertus réjuvenératrices et aphrodisiaques. Cependant, la berce est phototoxique. (11).

La sixième section de la classe 7 s'intitule :

Herbes à fleurs rosacées,  
en ombelle, soutenues par  
des rayons, dont le calice  
se change en deux semences  
assez grandes et  
profondément cannelées.

(5).

Il n'y a pas de plantes d'intérêt médical correspondant à cette section dans l'herbier.

La septième section de la classe 7 s'intitule :

Herbes à fleurs en parasol  
soutenues par des rayons,  
dont le calice devient un  
fruit à deux graines  
enveloppées d'une matière  
spongieuse.

(5).

Il n'y a pas de plantes d'intérêt médical correspondant à cette section dans l'herbier.

La huitième section de la classe 7 s'intitule :

Herbes à fleurs en parasol  
soutenues par des rayons,  
dont le calice devient un  
fruit à deux graines  
terminées par une longue  
queue.

(5).

Il n'y a pas de plantes d'intérêt médical correspondant à cette section dans l'herbier.

La neuvième section de la classe 7 s'intitule :

Herbes à fleurs en parasol  
ramassées en manière de  
tête, dont les fleurs ne  
sont pas soutenues par un  
rayon.

(5).

Il n'y a pas de plantes d'intérêt médical correspondant à cette section dans l'herbier.

## Conclusion

La comparaison des plantes entre hier et aujourd'hui montre de nombreuses similitudes. En effet, le nom latin n'a pas changé dans de nombreux cas, ce qui permet de retrouver le nom vernaculaire actuel de la plante plus facilement. L'emploi des plantes au XVIIIème siècle était très répandu car il n'existait pas de médicament comme aujourd'hui. A cette époque, les plantes servaient à soigner des symptômes et rarement une maladie contrairement à la majorité des drogues prescrites de nos jours.

# Conclusion

L'étude de l'herbier Tonnellier montre l'importance de cette œuvre aussi bien en volume qu'en connaissance. Mr Tonnellier, alors élève vétérinaire à l'école royale d'Alfort réalise son herbier en s'aidant de ses cours de botanique. Ce travail est complexe car Mr Tonnellier doit parfaitement identifier la plante récoltée ainsi que la nommer en latin, français et en allemand. Il récolte alors 649 spécimens qu'il prend soin de sécher et de classer. Les anecdotes faites sur certaines plantes sont très enrichissantes, elles permettent d'avoir une vision d'un jeune érudit de l'époque.

La classification de Tournefort est plus difficile à comprendre que celle de Linné. Mais elle a pour mérite de pouvoir disposer les herbes, arbres et arbustes plus facilement dans un jardin botanique. Les notions de classes et sections ont disparu aujourd'hui dans nos méthodes. Mais les notions de genre et d'espèce sont toujours d'actualité. De nouvelles classifications apparaissent encore chaque siècle mais celle de Tournefort est encore compréhensible plusieurs siècles après sa création. Toutefois, aujourd'hui, les nouvelles classifications augmentent en complexité avec l'introduction de critères génétiques.

Cette thèse s'attache à la première partie de l'œuvre de Mr Tonnellier et particulièrement des sept premières classes. Lors de ses cours, Mr Tonnellier a

recensé les usages les plus courants à son époque. Leur comparaison avec l'emploi des plantes recensé aujourd'hui, nous montre que la phytothérapie a vu son utilisation périliter au cours des XIX et XXème siècles avec l'arrivée des médicaments dits de spécialités. Seules quelques plantes ont vu leur usage traditionnel perdurer et consolider ainsi la base de la phytothérapie moderne. La phytothérapie d'aujourd'hui est réduite à un petit nombre d'espèces qui permet de soigner des symptômes légers.

Ce travail sur l'herbier fut très intéressant et enrichissant. Il reste cependant une mine d'information dans l'œuvre de Tonnellier qui mérite d'être étudiée.

# Index alphabétique Selon les noms latins

<i>Agrimonia eupatoria</i>	184
<i>Ajuga reptans</i>	133
<i>Allaria officinalis</i>	143
<i>Althaea officinalis</i>	53
<i>Althaea rosea</i>	54
<i>Ammi majus</i>	187
<i>Anagallis arvensis</i>	89
<i>Anemone pulsatilla</i>	172
<i>Angelica archangelica</i>	192
<i>Aristolochia clematidis</i>	103
<i>Arum maculatum</i>	101
<i>Asparagus officinalis</i>	181
<i>Atropa mandragora</i>	38
<i>Borrago officinallis</i>	80
<i>Brassica nigra</i>	144
<i>Brassica oleracea</i>	142
<i>Brunella vulgaris</i>	109
<i>Carum carvi</i>	189

<i>Chelidonium majus</i>	149
<i>Citrullus colocynthis</i>	60
<i>Citrullus vulgaris</i>	61
<i>Clematis vitalba</i>	176
<i>Cochlearia armoracia</i>	139
<i>Cochlearia officinalis</i>	138
<i>Convallaria majalis</i>	40
<i>Coriandrum sativum</i>	194
<i>Cucumis sativus</i>	58
<i>Cucurbita pepo</i>	59
<i>Cuminum cyminum</i>	183
<i>Cynanchum acutum</i>	50
<i>Cynoglossum officinalis</i>	85
<i>Datura stramonium</i>	71
<i>Dictamnus creticus</i>	126
<i>Echium vulgare</i>	81
<i>Erysinum officinale</i>	146
<i>Euphorbia lathyris</i>	43
<i>Filipendula ulmaria</i>	167
<i>Filipendula vulgaris</i>	175
<i>Foeniculum vulgare</i>	191
<i>Fragaria vesca</i>	177
<i>Galeopsis galeobdolon</i>	112
<i>Galium cruciata</i>	64
<i>Geranium robertianum</i>	168
<i>Geum urbanum</i>	152
<i>Glechoma hederacea</i>	120
<i>Gossypium herbaceum</i>	56
<i>Helleborus niger</i>	169
<i>Hepatica nobilis</i>	174
<i>Heracleum sphondylium</i>	198
<i>Hibiscus syriacus</i>	55
<i>Hyoscyamus niger</i>	69
<i>Hypericum perforatum</i>	162
<i>Hyssopus officinalis</i>	129
<i>Imperatoria osthrutium</i>	196
<i>Isatis tinctoria</i>	136
<i>Lamium album</i>	111
<i>Lavendula officinalis</i>	124
<i>Leonurus cardiaca</i>	113
<i>Lithospermum officinale</i>	83
<i>Lythrum salicaria</i>	156
<i>Malva sylvestris</i>	52
<i>Melissa officinalis</i>	119
<i>Mentha crispa</i>	115
<i>Mentha pulegium</i>	116
<i>Menyanthes trifoliata</i>	67
<i>Molucella laevis</i>	114
<i>Nepeta cataria</i>	130
<i>Nicotiana tabacum</i>	68

<i>Nymphaea alba</i>	164
<i>Origanum majorana</i>	127
<i>Origanum vulgare</i>	125
<i>Paeonia officinalis</i>	170
<i>Papaver rhoeas</i>	150
<i>Passiflora incarnata</i>	151
<i>Petroselinum sativum</i>	188
<i>Physalis alkekengi</i>	98
<i>Phytolacca decandra</i>	180
<i>Plantago major</i>	75
<i>Plumbago europaea</i>	87
<i>Polemonium caeruleum</i>	91
<i>Polygonatum multiflorum</i>	41
<i>Potentilla reptans</i>	178
<i>Primula officinalis</i>	74
<i>Pulmonaria officinallis</i>	82
<i>Ranunculus ficaria</i>	173
<i>Rheum palmatum</i>	47
<i>Rheum rhaponticum</i>	48
<i>Rosmarinus officinalis</i>	121
<i>Ruscus aculeatus</i>	42
<i>Ruta graveolens</i>	163
<i>Salvia horm</i>	107
<i>Salvia officinalis</i>	108
<i>Satureja hortensis</i>	123
<i>Sideritis recta</i>	118
<i>Sinapi alba</i>	145
<i>Solanum lycopersicum</i>	97
<i>Solanum nigrum</i>	96
<i>Symphytum officinale</i>	84
<i>Teucrium chamaedrys</i>	132
<i>Thymus vulgaris</i>	122
<i>Valeriana dioscoridis</i>	77
<i>Valeriana officinalis</i>	77
<i>Valerianella locusta</i>	78
<i>Verbascum blattaria</i>	94
<i>Verbascum phlomoides</i>	106
<i>Verbascum thapsus</i>	92
<i>Verbena officinalis</i>	128
<i>Veronica officinalis</i>	90
<i>Vinca major</i>	72
<i>Vinca minor</i>	72

Index alphabétique  
Selon les noms  
vernaculaires

agripaume	113
aigremoine	184
alcée	54
alliaire	143
ammi	187
angélique	192
aristoloche clématite	103
asperge	181
berce	198
bouillon blanc	92
bourrache	80
brunelle	109
chélidoine	149
chou pommé blanc	142
citrouille	59

cochléaria	138
coloquinte	60
concombre	58
consoude	84
consoude	133
coquelicot	150
coqueret	98
coriandre	194
coton	56
crapaudine	118
croisette velue	64
cumin	183
cumin des prés	189
cynoglosse	85
dentelaire	87
dictame de Crète	126
épurge	44
ésule	45
fenouil	191
ficaire	173
filipendule	175
fleur de la passion	151
fraisier	177
germandrée petit chêne	132
geum	152
grémil	83
guimauve	53
hellebore noir	169
hépathique	174
herbe à robert	168
herbe aux chats	130
herbe aux gueux	176
herbe aux mites	94
hormin	107
houx frelon	43
hysope	129
impéatoire	196
jusquiame noire	69
ketmie	55
lavande	124
lierre terrestre	120
mâche	78
mandragore	38
marjolaine	127
mauve (grande)	52
mélisse	119
menthe frisée	115
ményanthe	67
millepertuis	162
moluque	114

morelle noire	96
mourron rouge	89
moutarde blanche	145
moutarde de Sénevé	144
muguet	40
nenuphar blanc	164
origan	125
ortie blanche	111
ortie morte	112
pastel	136
pastèque	61
persil	188
pervenche (grande et petite)	72
phlomis	106
pied de veau	101
pivoine	170
plantain	75
pomme épineuse	71
pouliot	116
primevère	74
pulmonaire	82
pulsatille	172
quintefeuille	178
raifort	139
raisin d'Amérique	180
reine des prés	167
rhapontic	48
rhubarbe	47
romarin	121
rue des jardins	163
salicaire	156
sariette	123
sauge	108
scamonnée de Montpellier	50
sceau de salomon	42
tabac	68
thym	122
tomate	97
valériane	77
valériane grecque	91
vélar	146
véronique	90
verveine	128
vipérine	81

# Références bibliographiques

(1) Chevalier C, 2005 thèse : *L'herbier Tonnelier (1789) : histoire et étude du supplément de plantes*, 113p.

(2) *Secrets et vertus des plantes médicinales*, 2ème édition sélection du reader's digest, 463 p.

(3) [www.infoscience](http://www.infoscience)

(4) Revue du C CVS Hommes et plantes, automne 2002, « *Qui nomme les plantes, comment et pourquoi ?* » p 7, 8, 9, 14, 15 et 45.

(5) Tournefort, 1694 : *Elément de botanique ou méthode pour connaître les plantes* [ddb.libnet.kulib.kyoto-u.jp](http://ddb.libnet.kulib.kyoto-u.jp).

(6) Blamey, Grey-Wilson, 1991 : *La flore d'Europe occidentale*. Paris :Arthaud, 544p.

(7) Rozier, De la Tourette, 1773 et 1796 : *Démonstration élémentaire de botanique à l'usage de l'école royale vétérinaire*. Lyon.

(8) Larousse, 2001 : *Encyclopédie des plantes médicinales : identification, préparations et soins*. Paris :Bordas, 335p.

(9) Loïc Girre, 2001 : *Les plantes et les médicaments*. Delachaux et Niestlé, 253p.

(10) Bruneton, 1993 : *Pharmacognosie : phytochimie, plantes médicinales*. Paris : Tec et doc, 915p.

(11) F Couplan et E Styner, 1994 : *Guide des plantes sauvages comestibles et toxiques*. Paris :Delachaux et Niestlé, 415p.

(12) Bezanger, Pinkas, Tork, 1986 : *Les plantes dans la thérapeutique moderne*. Paris :Maloine, 469p.

(13) Max Rombi, 1991 : *100 plantes médicinales : composition, mode d'action et intérêt thérapeutique*. Paris :Romart, 298p.

(14) Bezanger, Pinkas, Tork, Trotin 1990 : *Plantes médicinales des régions tempérées*. Paris :Maloine, 395p.

(15) Reynaud, 2002 : *La flore du pharmacien*. Paris :Tec et doc, 257p.

(16) Valnet, 1992 : *Phytothérapie : traitement des maladies par les plantes*. Paris :Maloine, 639p.

(17) Thibon L., 1993 thèse : *Inventaire du droguier de la faculté de pharmacie de Nantes 1ère partie*, 344p.

(18) Dietmar Aichele, 1997 : *Quelle est donc cette fleur ?* Paris : Nathan, 400p.

(19) S. Chiffolleau, 1993 : *Inventaire du droguier de la faculté de pharmacie de Nantes 2ème partie*, 256p.

(20) Volak, Stodola, Severa, 1986 : *Plantes médicinales*. Paris :Gründ, 319p.

(21) [www.dijon.inra.fr](http://www.dijon.inra.fr)

(22) [www.tela botanica.fr](http://www.tela-botanica.fr)

(23) [www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr)

---

**Nom-Prénoms : RENARD Aurélie**

**Titre de la thèse : L'HERBIER TONNELIER (1789) :  
Etude de la classification de Tournefort et des plantes des sept premières classes**

---

**Résumé de la Thèse :**

L'herbier Tonnellier date de 1789, il appartient aujourd'hui au Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes. Son auteur J Ph Tonnellier était élève à l'école royale vétérinaire d'Alfort. Il suivit des cours sur l'art vétérinaire, la matière médicale et la botanique. Mr Tonnellier apprit alors la reconnaissance des plantes et leurs usages.

L'herbier est conçu dans l'ordre de la classification de Tournefort. Cette méthode a été choisie par les professeurs de Tonnellier pour faciliter l'apprentissage de la botanique.

Cette œuvre regroupe 649 espèces de plantes. Les plantes appartenant aux sept premières classes de la méthode de Tournefort sont étudiées dans cette thèse. La comparaison de l'usage des remèdes autrefois par rapport à aujourd'hui, montre que les traitements par les plantes étaient essentiels au XVIIIème siècle et que de nos jours la plus plupart sont abandonnés.

Cet herbier est réalisé avec beaucoup de soin et est magnifiquement conservé. Il contient de nombreux enseignements et fait parti aujourd'hui de notre patrimoine.

---

**MOTS CLES :-**

<b>HERBIER</b>	<b>- XVIIIème siècle</b>
<b>- TOURNEFORT</b>	<b>- PHYTOTHERAPIE</b>
<b>- PLANTES MEDICINALES</b>	<b>- VETERINAIRE</b>

---

**JURY**

**Président :** M. Yves-François POUCHUS, Professeur de Botanique et de Mycologie, Nantes

**Membres du jury :** M. Olivier GROVEL, Maître de Conférences en Pharmacognosie  
Mme Marie-Laure GUERIN, Attachée de Conservation du Patrimoine, Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes  
Mme Françoise NATY, Pharmacien, 3 place de l'église Le Pellerin

---

**Adresse de l'auteur : Aurélie RENARD  
23 rue de l'ilette  
44680 Sainte Pazanne**